

GRAND PARIS SEINE OUEST  
**RAPPORT D'ACTIVITE**

2014





# Éditorial



2014 a consacré la place des intercommunalités dans le paysage institutionnel français avec la première élection au suffrage universel direct des conseillers communautaires. Un nouveau mandat s'est donc ouvert avec une ambition pour notre territoire et nos villes « numériques, créatives et durables ».

Si l'année a démarré avec l'arrivée de Marnes-la-Coquette et Vélizy-Villacoublay au sein de Grand Paris Seine Ouest (GPSO), elle s'est terminée avec le départ de notre commune voisine des Yvelines, qui a choisi de se retirer afin de sortir du périmètre de la future Métropole du Grand Paris.

Malgré l'incertitude et la menace institutionnelles qui pèsent sur l'avenir de notre Communauté d'agglomération avec la création de la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016, et malgré la contrainte budgétaire sans précédent liée à la diminution drastique des concours de l'État combinée à l'explosion des montants de péréquation (142 M €), GPSO est parvenue à maintenir le niveau d'investissements publics (82,2 M €) et la qualité des services de proximité.

L'aménagement des escaliers mécaniques à Issy-les-Moulineaux s'est achevé sur deux phases spectaculaires en janvier, puis avril : la pose des escaliers puis des marquises de couverture, pour une mise en route en juin. Un équipement contribuant à redessiner le territoire urbain et à améliorer le quotidien des habitants.

Au total, 20 opérations d'aménagement de 16 M€ ont été conduites en 2014 : le Parc des Glacières à Boulogne-Billancourt, la rue Martial Boudet à Chaville, la gare routière à Mairie d'Issy, la rue Louvois à Meudon, l'escalier du Parc à Sèvres et l'avenue Jézéquel à Vanves. Dans le cadre du programme d'investissement annuel, 65 chantiers ont été programmés pendant l'été sur l'espace public, l'éclairage, le stationnement et les réseaux d'assainissement.

Grand Paris Seine Ouest est une collectivité pionnière en matière de développement durable. Son schéma de trame verte et bleue a été labellisé pour les trois années à venir. Le plan de transport de GPSO recensant l'ensemble des modes alternatifs à la voiture a été réédité avec une innovation : un chronoplan pour estimer le temps de trajet.

Pour un cadre de vie plus agréable, la Communauté d'agglomération opte, dès que possible, pour des solutions de collecte des déchets innovantes : la collecte pneumatique aux Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux ou des bornes enterrées dans la ZAC de Chaville. Côté propreté, le nouveau marché public entré en vigueur début 2015 a été redéfini pour répondre au plus près aux besoins des villes. La campagne de sensibilisation « Plus belle ma ville ! » s'est poursuivie avec un accent sur la lutte contre les dépôts sauvages et les mégots de cigarettes.

Enfin, le réseau des 7 établissements d'enseignement artistique de GPSO s'est à nouveau distingué par de nombreux projets inter-conservatoires, parmi lesquels les Rencontres chorales ; et le réaménagement du complexe Marcel Bec à Meudon s'est finalisé à l'été pour mieux accueillir les clubs sportifs, scolaires et familles dès la rentrée de septembre 2014, et avoir l'honneur d'être le village Départ de la dernière étape du Tour de France 2015.

Ce rapport d'activité porte sur les projets et réalisations emblématiques de 2014. Il est l'occasion pour moi de remercier les 1 035 agents de GPSO qui œuvrent chaque jour au service des usagers pour garantir un cadre de vie et de travail de qualité et à la pointe de l'innovation.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Pierre-Christophe Baguet**  
Président de Grand Paris Seine Ouest  
Maire de Boulogne-Billancourt

## GRAND PARIS SEINE OUEST

- 10 Présentation de GPSO
- 14 Élus de GPSO
- 16 Compétences de GPSO
- 18 Stratégie territoriale

## AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- 24 Aménagement
- 26 Environnement et développement durable
- 30 Développement économique
- 32 Habitat
- 34 Transports et déplacements

## CULTURE ET LOISIRS

- 40 Culture
- 42 Sports
- 44 Parcs et jardins

## SERVICES DE PROXIMITÉ

- 50 Voirie
- 53 Aménagement de l'espace public
- 60 Assainissement et éclairage
- 62 Accessibilité et stationnement
- 64 Déchets
- 66 Propreté

## SERVICES FONCTIONNELS

- 72 Direction des ressources humaines
- 74 Direction des finances
- 76 Direction de l'évaluation et de la qualité
- 77 Services généraux
- 78 Direction de l'administration générale
- 80 Commande publique, Direction administrative des services techniques et Direction des études et de la programmation

# GPSO SOMMAIRE



**GRAND PARIS  
SEINE  
OUEST**



# Présentation de GPSO

**314 621\*\***

habitants

**32,38 km<sup>2</sup>**

dont 39% de forêts et d'espaces verts

**29**

gares et stations Métro, RER, SNCF

**22 000**

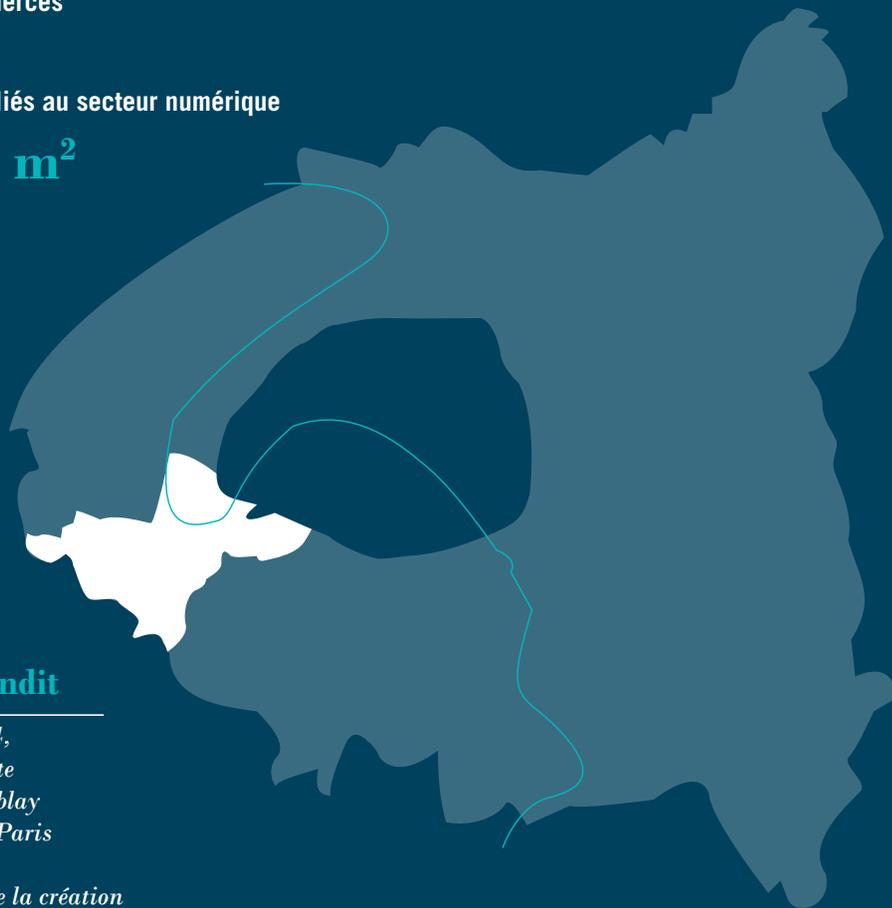
entreprises et commerces

**166 000**

emplois, dont 40% liés au secteur numérique

**2 700 000 m<sup>2</sup>**

de bureaux



## GPSO s'agrandit

Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Marnes-la-Coquette et Vélizy-Villacoublay ont rejoint Grand Paris Seine Ouest.

Dans le contexte de la création de la Métropole du Grand Paris, la ville de Vélizy-Villacoublay a fait le choix de sortir de la Communauté d'agglomération. Une sortie effective au 31 décembre 2014.

Créée le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest (GPSO) regroupe 8 villes de l'ouest parisien :

**Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray\*.**

Son territoire de 3 238 ha, dont 39% d'espaces verts, offre un environnement privilégié à ses 314 621\*\* habitants. Le niveau d'équipement et la performance des services publics, issus des compétences transférées par les villes et assurés au quotidien par plus de 1 000 agents, participent à la qualité de vie sur le territoire.

Pôle économique incontournable et attractif, GPSO compte près de 22 000 entreprises et commerces et constitue le **3<sup>ème</sup> pôle d'emplois d'Île-de-France** avec 166 000 emplois.

Avec ses 7 conservatoires, le Cube, la Maison de la Nature et deux complexes sportifs majeurs, **GPSO s'attache à développer une offre pédagogique et une programmation culturelle, sportive et de loisirs riches et accessibles au plus grand nombre.**

Le Contrat de Développement Territorial (CDT) signé avec l'État en 2013 porte sur la Ville numérique, la Ville durable et la Ville créative. Afin d'accompagner la croissance du secteur du numérique (40% des emplois du territoire sont liés au numérique), **GPSO a créé l'agence numérique So Digital**, ainsi qu'un Pôle de compétence numérique, spécialisé dans les problématiques de ressources humaines des acteurs du numérique. En 2014, la **Communauté d'agglomération a entrepris l'ouverture de ses données publiques sur le portail [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr).**

\* Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, Vélizy-Villacoublay a rejoint Grand Paris Seine Ouest aux côtés de Marnes-la-Coquette. Dans le contexte de la création de la Métropole du Grand Paris au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la ville a choisi de sortir de la Communauté d'agglomération au 31 décembre 2014.

\*\* Population légale 2012, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Périmètre à 8 villes.

**Téléchargez le CDT**  
sur [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr),  
rubrique *Vie Institutionnelle*



**Retrouvez l'espace**  
*Open data de GPSO*  
sur [www.data.gouv.fr](http://www.data.gouv.fr)



# identités fortes & complémentaires

## BOULOGNE- BILLANCOURT



**118 313 habitants**

Dotée d'un tissu économique très actif, qui attire bon nombre d'entreprises de l'audiovisuel et des nouvelles technologies, la ville poursuit son développement dynamique avec le nouveau quartier Île Seguin-Rives de Seine, et le projet culturel à rayonnement international de l'Île Seguin.



## SÈVRES



**24 029 habitants**

Sèvres investit durablement pour préserver la qualité de vie des habitants à l'image du parc nautique de l'Île de Monsieur, de l'école HQE Croix-Bosset, de la médiathèque ou du Sel. La ville s'implique également fortement dans les technologies de l'information et de la communication.



## CHAVILLE



**19 594 habitants**

Marquée par la présence forte de la forêt, Chaville séduit tout d'abord par la qualité de son environnement.

Elle tire son dynamisme d'une vie associative particulièrement riche et diversifiée.

En cours d'aménagement, son cœur de ville est appelé à devenir un véritable lieu d'animation et de vie sociale.



## MARNES- LA-COQUETTE



**1 694 habitants**

*« Le village près de Paris »*

Commune la moins peuplée des Hauts-de-Seine, située entre le parc de Saint-Cloud et la forêt de Fausses-Reposes, Marnes-la-Coquette est couverte de 213 ha de parcs et forêts.



## ISSY- LES-MOULINEAUX



**66 166 habitants**

Lieu d'implantation de nombreuses entreprises du secteur des nouvelles technologies, de la communication et de l'innovation, la ville constitue un acteur économique clé de GPSO.

Sa proximité avec Paris et l'important maillage de transports en commun dont elle bénéficie contribuent également à l'attractivité d'Issy-les-Moulineaux.



## VANVES



**27 717 habitants**

Située aux portes de la capitale et dotée d'une desserte de haut niveau en transports en commun, Vanves est une ville à taille humaine où il fait bon vivre grâce à ses nombreux équipements sportifs et culturels, ainsi que ses parcs et espaces verts. Des atouts qui, conjugués au dynamisme économique local, attirent des entreprises renommées (France 3, Hachette Livre, Arte, Audiens...).



## MEUDON



**45 877 habitants**

Ville aux multiples facettes, entre les berges de Seine et la forêt, Meudon se distingue par des quartiers à l'identité forte.

Pour assurer son développement, la commune s'appuie sur des projets d'aménagement urbain ambitieux et le dynamisme de son tissu économique.



## VILLE-D'AVRAY



**11 256 habitants**

Le principal attrait de la commune provient de son environnement, occupé à 80% par la forêt et les espaces verts. Un patrimoine environnemental qui dès le XIX<sup>e</sup> siècle a séduit de nombreux artistes peintres, musiciens et écrivains. De nos jours, la vocation culturelle de Ville-d'Avray est toujours très vivante.



# Élus de GPSO

## Le Conseil de communauté

Pour la première fois, les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct par un système de fléchage des listes lors des élections municipales, les 23 et 30 mars 2014. En 2014, le Conseil de communauté de Grand Paris Seine Ouest était composé de 91 conseillers communautaires.

Composition du Conseil de Communauté:



## Délibérations du Conseil

En 2014, le Conseil de communauté s'est réuni 8 fois en l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt.

Il a pris 234 délibérations, parmi lesquelles celles relatives à l'installation de la nouvelle gouvernance de Grand Paris Seine Ouest à l'issue des élections municipales et communautaires :

- Election du Président de la Communauté d'agglomération
- Détermination du nombre des vice-présidents et de la composition du Bureau de la Communauté d'agglomération
- Election des 8 Vice-présidents de la Communauté de GPSO
- Délégations du conseil de communauté au Président
- Délégations du conseil de communauté au Bureau

## Le Bureau

(Composition et délégations du 9 avril au 31 décembre 2014)

Le Bureau de Grand Paris Seine Ouest est composé du Président et des 8 Vice-présidents, qui représentent chacun une commune de la Communauté d'agglomération.

### PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Président de GPSO, Maire de Boulogne-Billancourt

### ANDRÉ SANTINI

Vice-président de GPSO délégué aux relations internationales et à la coopération décentralisée, Député-maire d'Issy-les-Moulineaux, Ancien ministre

### JEAN-JACQUES GUILLET

Vice-président de GPSO délégué à l'équilibre social de l'habitat, à l'aménagement de l'espace et aux opérations d'aménagement, au développement numérique, Député-maire de Chaville

### HERVÉ MARSEILLE

Vice-président de GPSO délégué aux ressources humaines, à l'emploi, à l'administration générale et au patrimoine, à la démocratie locale, aux partenariats institutionnels et aux transports, Vice-président du Sénat et Maire de Meudon

### GRÉGOIRE DE LA RONCIÈRE

Vice-président de GPSO délégué à la culture et aux sports, Maire de Sèvres

## Délibérations du Bureau

En 2014, le bureau s'est réuni 7 fois.

- 97 délibérations du Bureau
- 103 questions ont fait l'objet de résolutions du Bureau
- Par ailleurs, le président a pris :
  - 198 décisions
  - 94 arrêtés



## Métropole du Grand Paris

Comme l'année précédente, en 2014, les élus et l'administration de GPSO ont suivi de près les débats parlementaires sur l'article 12 de la loi MAPAM\*, relatif à la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) et réexaminé dans le cadre du projet de loi NOTRe\*\* ; en particulier à travers les instances : Syndicat Paris Métropole et Mission de préfiguration de la MGP. Tous sont mobilisés afin de

défendre le champ d'actions et de compétences, ainsi que l'autonomie financière des Communautés d'agglomération de 1<sup>ère</sup> couronne, et anticiper les échéances à venir en vue de la création de la MGP au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

\* Loi MAPAM, de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, publiée au Journal officiel le 28 janvier 2014

\*\* Projet de loi NOTRe, de nouvelle organisation territoriale de notre République

### DENIS BADRÉ

Vice-président de GPSO délégué aux finances, au contrôle de gestion et à l'évaluation des politiques publiques, à l'avenir institutionnel, au suivi du contrat de développement territorial et du projet d'agglomération, à la commande publique, Maire de Ville-d'Avray, Membre honoraire du Sénat

NB : mandats au cours de l'année 2014

### CHRISTIANE BARODY-WEISS

Vice-présidente de GPSO déléguée à l'environnement, au développement durable et aux espaces verts, Maire de Marnes-la-Coquette, Vice-présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine.

### PASCAL THEVENOT

Vice-président de GPSO délégué au développement économique et à la politique de la ville, Maire de Vélizy-Villacoublay

# Compétences de GPSO

## Des compétences multiples au service de chacun

La Communauté d'agglomération assure de nombreuses compétences.

### Compétences obligatoires

### Compétences optionnelles

### Compétences facultatives



- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire et équilibre social de l'habitat



- Voirie et stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Assainissement



- Enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Ramassage scolaire
- Soutien aux clubs et aux sections de clubs féminins de très haut niveau
- Mise en lumière des bâtiments remarquables
- Gestion des espaces verts et boisés, protection de la faune sauvage et gestion des eaux de surface, des eaux souterraines et des eaux de pluie

## 3 acteurs investis aux côtés de GPSO



### SOEE SEINE OUEST ENTREPRISE ET EMPLOI

Née le 1<sup>er</sup> janvier 2011 de la fusion des Maisons de l'entreprise et de l'emploi de Val-de-Seine et d'Arc-de-Seine et de la Mission locale de Val-de-Seine, SOEE intervient sur trois axes :

- L'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA à l'Espace insertion,
- Le suivi et l'accompagnement des moins de 25 ans à la Mission locale,
- Le développement des entreprises et de l'emploi avec le Développement économique.

Pour mener à bien ses missions, Seine Ouest Entreprise et Emploi organise des formations, ateliers, séances de coaching... SOEE participe également à la vie économique locale à travers l'animation des réseaux d'entreprises locaux pour informer et favoriser les rencontres et l'émergence de nouveaux partenariats d'affaires.



### SOH SEINE OUEST HABITAT

Seine Ouest Habitat, ou Office public de l'habitat (OPH), est un établissement public destiné à favoriser le logement social des personnes ne pouvant accéder à un logement privé faute de revenus suffisants. À ce titre, SOH assure la gestion de 7 224 logements répartis sur les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon.

Les principales missions de Seine Ouest Habitat :

- Construire, acquérir et rénover des logements locatifs, des hébergements spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées...) et des équipements (commerces, crèches, écoles...),
- Gérer la location et l'entretien des logements et des annexes,
- Assurer des prestations de présence et de nettoyage au sein du patrimoine géré,
- Améliorer et réhabiliter le bâti ancien,
- Acquérir et requalifier des immeubles.



### GPSO Énergie

Née en 2008 de la volonté de la Communauté d'agglomération de s'engager dans une démarche de maîtrise de l'énergie, l'Agence locale de l'énergie s'est donnée pour missions de sensibiliser, informer, accompagner et former les différents publics du territoire au moyen d'animations, de conférences, de visites...

Elle constitue un véritable outil de proximité au service des particuliers comme des professionnels pour toutes les questions relatives à l'énergie : maîtrise des consommations, performance énergétique des bâtiments, éco-construction, développement des énergies renouvelables. Le conseil auprès des habitants est assuré par l'Espace Info Énergie.

# Stratégie territoriale

## OPEN DATA : GPSO et les 8 villes ouvrent leurs données publiques

La Ville connectée passe par l'ouverture des données publiques, à commencer par celles des villes et des communautés d'agglomération. Il s'agit d'encourager la création et le développement de nouveaux services, applications ou cartographies numériques.

Territoire numérique par essence, Grand Paris Seine Ouest et les 8 villes membres ont ouvert leur espace open data sur le site national <http://data.gouv.fr>. Les premiers fichiers publiés par GPSO en 2014 concernent les parcs et jardins, les déchetteries mobiles, les espaces de coworking, les conseillers Info Énergie et les conservatoires. L'ensemble des services de la Communauté d'agglomération est mobilisé afin de poursuivre la démarche et d'élargir le panel de données publiques ouvertes en 2015.

## Cartographie du patrimoine arboré

L'arbre en ville participe à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de l'environnement. En 2014, la mission SIG (système d'information géographique) a réalisé un travail d'intégration, d'uniformisation et de consolidation des données pour constituer une cartographie du patrimoine arboré de plus de 30 000 arbres sur le territoire de GPSO. L'objectif : mettre à disposition des services techniques un outil de gestion de ce patrimoine vivant du territoire à partir des diagnostics phytosanitaires réalisés de 2010 à 2013.

À présent, il s'agit de continuer à mettre à jour cette base de données d'une extrême richesse, et de la compléter avec les futurs diagnostics, par exemple, celui de Marnes-la-Coquette.

## Grand Paris Seine Ouest

- **Un potentiel de 314 000 habitants, 166 000 salariés (40% liés au secteur numérique) et 22 000 entreprises et commerces,**
- **un réservoir de données publiques en open data,**
- **un réseau d'entreprises en pointe dans le secteur numérique.**

Espace Open Data de GPSO sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr)



## SO Digital : un pôle d'innovation majeur du Grand Paris

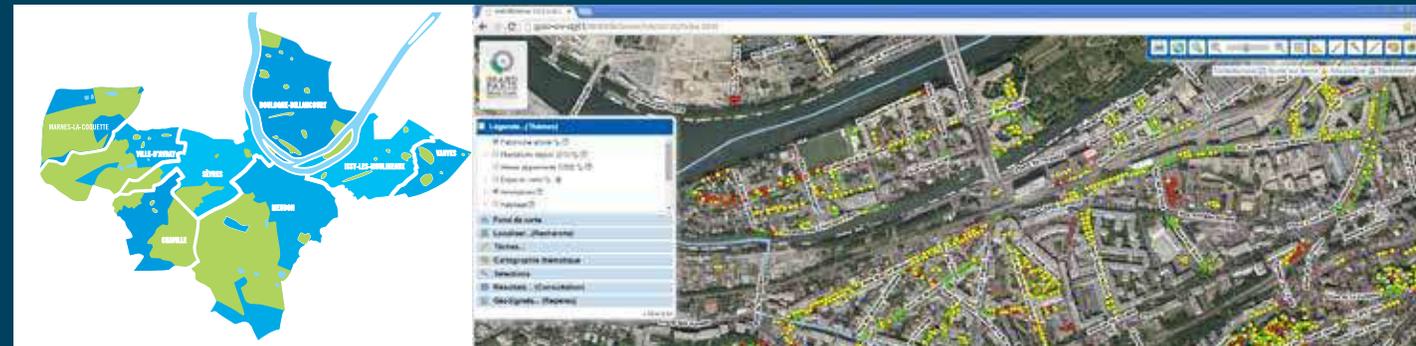
L'agence numérique de Grand Paris Seine Ouest, SO Digital, valorise les acteurs de l'innovation de l'ouest parisien, expérimente les nouveaux usages au service de la population et sensibilise les acteurs publics aux nécessaires adaptations imposées par la révolution numérique.

En 2014, plus de 20 000 visiteurs uniques se sont connectés sur le site [seineouestdigital.fr](http://seineouestdigital.fr) et plus de 3 000 lecteurs ont reçu la newsletter hebdomadaire, qui relaie les innovations proposées par les villes et les entreprises du territoire. Une dizaine de sujets d'actualité ont été abordés lors des Matinales de l'innovation, organisées en partenariat avec Seine Ouest Entreprise et Emploi, le Boss Club et des entreprises locales : l'accompagnement de la filière numérique, la smart mobilité, l'open data, la smart city, l'économie collaborative, le numérique et la santé, et la rémunération des entrepreneurs.

Les expérimentations ont porté essentiellement sur la ville intelligente : gestion de l'énergie dans le cadre du projet IssyGrid ; transports avec Zenbus et les deux projets européens OTN et ECIM ; open data via le projet européen Citadel et l'ouverture des données publiques de GPSO et des 8 villes membres, contribuant à la plateforme Smart City+ en cours de développement.

## SO Digital, relais de l'actualité numérique du territoire

- **20 000 visiteurs uniques sur le site [seineouestdigital.fr](http://seineouestdigital.fr)**
- **3 000 inscrits à la newsletter hebdomadaire**
- **130 articles relayés**



## Nouveauté : la version mobile du site [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr)

En 2014, Grand Paris Seine Ouest a lancé une version de son site pour téléphones mobiles et tablettes. Un format de connexion plus adapté pour accéder rapidement à l'actualité, à l'agenda et aux services de la Communauté d'agglomération.



## Smart City+

Lauréat de l'appel à projet Ville numérique du Grand Emprunt / Investissements d'avenir, le projet Smart City+ a regroupé huit partenaires : Altran, ENSCI - Les ateliers, Esri France, Issy Media, Le Cube, Navidis et Telecom SudParis.

Le parti pris : concevoir une application numérique de services d'hyperproximité à même de connecter particuliers, associations et entreprises à l'échelle d'un territoire, en l'occurrence Grand Paris Seine Ouest.

Site Internet du projet Smart City+



# 2

**AMÉNAGEMENT  
DURABLE  
DU TERRITOIRE**



# Aménagement

## Les escaliers mécaniques à Issy-les-Moulineaux

Conçus pour améliorer la desserte des Hauts d'Issy et des Épinettes et faciliter l'accès au RER C Issy, les escaliers mécaniques relient désormais l'impasse des 4 vents au boulevard Rodin. Menés par Grand Paris Seine Ouest, les travaux débutés en janvier 2013 se sont poursuivis en 2014 avec deux phases spectaculaires : l'installation des trois volées d'escaliers mécaniques en janvier, puis la pose des trois marquises de couverture en avril. Deux opérations réalisées de nuit pour limiter les restrictions de circulation en journée.

Après une période de tuilage de 3 mois, de juin à septembre, durant laquelle le public pouvait emprunter l'équipement, celui-ci a été inauguré le 20 septembre 2014. L'installation fonctionne tous les jours de 7 h à 22 h pour le plus grand bonheur des usagers. L'exploitation et la maintenance ont été confiées à la société MATEM, filiale de la RATP.

L'architecture\* en 3 volées d'escaliers assure l'insertion paysagère de l'équipement, offre une vue imprenable sur l'ouest parisien, et respecte l'accessibilité des chemins de traverse du parc Rodin. Enfin, au terme des travaux, la densité de reboisement du site a été multipliée par deux.

\* Les Ateliers Mosca Architectes



### 18 MOIS DE TRAVAUX

**JANVIER 2013**

Déboisement

**FÉVRIER À JUILLET 2013**

Terrassement et injection des carrières souterraines

**AOÛT 2013 À JUIN 2014**

Construction des escaliers mécaniques et replantation d'arbres et de végétaux, et notamment :

- Les nuits des 6, 7 et 8 janvier 2014, installation des 3 volées d'escaliers mécaniques (10 tonnes environ chacune) au moyen d'une grue mobile de 350 tonnes

- Les nuits des 14, 15, 16 et 17 avril 2014, pose des 3 marquises de couverture (entre 12 et 26 tonnes) au moyen de deux grues dont l'une de 500 tonnes

**JUIN, JUILLET, AOÛT 2014**

Mise en route pour une période d'essai de 3 mois

**20 SEPTEMBRE 2014**

Inauguration et mise en service



### COÛT GLOBAL\* : 5,8 M€ HT

soit 7 M€ TTC, financés à 100% par GPSO, dont 4,8 M€ HT de travaux

### UN DÉNIVELÉ DE 26 MÈTRES

sur une distance de 60 mètres.

- 3 volées d'escaliers doubles : montée et descente
  - 20 m permettant de franchir 8 m de dénivelé
  - 27 m permettant de franchir 13 m de dénivelé
  - 14 m permettant de franchir 5 m de dénivelé

### 260 ARBRES REPLANTÉS

dont 40 sujets remarquables.

- Une densité de boisement multipliée par 2
  - Plus de 2 000 arbustes choisis dans une palette forestière
  - 1 500 m<sup>2</sup> de plantes couvre-sols
  - 1 600 m<sup>2</sup> de plantes à bulbes
  - 3 000 m<sup>2</sup> de prairies fleuries

\*Études et travaux



# Environnement & Développement durable

## Nouvelle labellisation du projet de trame verte et bleue de GPSO

Après l'adhésion à la Stratégie nationale pour la biodiversité en 2011, et deux premières labellisations en 2012 et 2013,



### GPSO, territoire de biodiversité

Le territoire de GPSO comprend une grande diversité de milieux naturels accueillant de nombreuses espèces remarquables :

- 275 ha de parcs et jardins et 1 519 ha de bois et forêts
- 24 espèces floristiques protégées aux niveaux international, national ou régional (alisier de Fontainebleau, par exemple)
- 10 espèces de chiroptères (sur 33 recensées en France) protégées au niveau national
- 22 espèces de mammifères, dont 2 protégées au niveau national : écureuil roux et hérisson d'Europe
- 84 espèces d'oiseaux, dont 3 protégées au niveau national : bondrée apivore, faucon hobereau et martin-pêcheur d'Europe
- 6 espèces d'amphibiens protégées au niveau national
- 40 habitats naturels identifiés, dont 13 qualifiés « d'intérêt communautaire » d'après la Directive européenne Habitats Faune Flore (1992)

Reportage vidéo  
d'actu-environnement.com



Le schéma de trame verte et bleue\* de Grand Paris Seine Ouest a été labellisé par le Ministère de l'écologie pour les années 2014 à 2017.

Élaboré dans le cadre d'une démarche participative réunissant plus de 170 personnes sur près de 18 mois, cet outil d'aménagement durable du territoire structure l'ensemble des actions de GPSO pour enrayer la perte de biodiversité et participer à la préservation, la gestion et la remise en bon état des milieux naturels, en prenant en compte les activités humaines.

Ce document constitue une base de réflexion pour les villes et la Communauté d'agglomération et ne produit pas d'effet normatif.

La trame verte et bleue et les actions concrètes de GPSO pour préserver la biodiversité ont fait l'objet d'une visite de presse le 23 septembre 2014, à l'occasion de Fête le plein d'énergies, donnant lieu à plus de 10 articles et un reportage vidéo.

\* Le schéma de trame verte et bleue vise à maintenir et reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer..., assurant ainsi leur cycle de vie.



## « Nuit, la nature lève le voile » à la Maison de la Nature

Adaptation de l'exposition « Nuit » conçue et réalisée par le Muséum national d'Histoire naturelle, l'exposition phare 2014-2015 de la Maison de la Nature proposait aux habitants de GPSO une promenade nez en l'air et oreilles aux aguets pour mieux connaître le monde des étoiles, de la biodiversité nocturne et du sommeil.

**EXPOSITION**  
**NUIT**  
la nature lève le voile

DU 17 SEPTEMBRE 2014  
AU 12 AVRIL 2015  
les mercredis, samedis  
et dimanches de 14h à 18h  
ENTRÉE LIBRE

**WEEK-END ÉVÉNEMENTIEL**  
SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE 2014

**MAISON DE LA NATURE**  
14, ruelle des Ménagères  
92 190 Meudon  
www.agglo-gpso.fr

**MUSÉUM**  
NATURAL HISTOIRE

**GRAND PARIS**  
Seine-Ouest

BOULOGNE-BILLANCOURT  
CHAVILLE  
ISSY-LES-MOULINEAUX  
MARNES-LA-COQUETTE  
MÉTIDON  
SEVRES  
VANVES  
VILLE-D'AVRAY

Pierre-Christophe BACQUET  
Président de Grand Paris Seine Ouest  
Maire de Boulogne-Billancourt

Christiane BARDOY-WEISS  
Vice-présidente de Grand Paris Seine Ouest  
déléguée à l'environnement  
Maire de Marnes-la-Coquette

**N° Vert 0 800 10 10 21**  
APPEL GRATUIT

## Sensibilisation des professionnels et accompagnement des collectivités

En 2014, 117 animateurs des centres de loisirs et enseignants des écoles primaires du territoire ont participé aux rencontres pédagogiques de la Maison de la Nature sur la réduction des déchets, la mise en place d'un jardin écologique, les sciences participatives...

32 agents de GPSO et des villes membres de la Communauté d'agglomération ont échangé lors d'une rencontre technique sur le thème « Intégrer la trame verte et bleue dans les pratiques du territoire de GPSO ».

- 566 visiteurs lors du week-end événementiel de lancement les 11 et 12 octobre à la rencontre des rapaces nocturnes et en immersion dans la voûte céleste grâce à un planétarium gonflable
- 14 400 participants aux activités scolaires, périscolaires ou programmation grand public, soit une hausse de fréquentation de 9%



## Fête le plein d'énergies 2014 : le succès au rendez-vous

- 12 000 participants, soit 40% de plus que l'édition 2013
- 1 500 enfants des écoles et centres de loisirs des villes de GPSO ont participé aux animations
- 140 entreprises présentes lors de la Matinale de l'innovation, organisée par SO Digital et Seine Ouest Entreprise et Emploi sur « L'économie collaborative au service du numérique »
- 1 visite de presse sur la trame verte et bleue de GPSO

## L'Agence locale de l'énergie conseille les particuliers...

Tout au long de l'année, l'Agence locale de l'énergie (ALE) apporte conseils techniques et financiers aux habitants de Grand Paris Seine Ouest via l'Espace Info Energie. Relais local du réseau national Rénovation Info Services, celui-ci a connu une hausse d'affluence de 26% par rapport à 2013, suite aux campagnes de communication nationales « J'éco-rénove, j'économise ».

## ... et les professionnels

Le pôle professionnel de l'ALE accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie énergétique patrimoniale. Un interlocuteur de choix pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des consommations d'énergie, comme aux objectifs locaux de maîtrise des dépenses publiques.

## Le CoachCopro®, le succès au rendez-vous

Un an après le lancement du CoachCopro®, 56 copropriétés du territoire, représentant plus de 6 000 logements, se sont inscrites à cette plateforme web conçue pour favoriser la rénovation énergétique dans l'habitat collectif à travers l'échange d'expériences et le partage de documentation. En complément, les conseillers Info Énergie de l'ALE apportent une expertise personnalisée.

Parmi ces copropriétés, certaines commencent à entrer en phase de travaux. Une copropriété de 150 logements datant des années 50 à Meudon a ainsi réalisé un achat groupé afin de rénover 87% des fenêtres de la résidence, désormais en double vitrage.



## L'Agence locale de l'énergie en chiffres

- 659 demandes traitées par l'Espace Info Energie, soit 26% d'augmentation par rapport à 2013
- 56 copropriétés inscrites sur le CoachCopro®, représentant 6 000 logements
- 9 copropriétés inscrites au Club Copro® (copropriétés pilotes), représentant près de 4 500 logements
- 300 participants aux 13 animations tous publics organisées par l'ALE, et près de 100 participants aux animations professionnelles
- 235 visiteurs accueillis lors de 4 manifestations locales
- 2 collectivités accompagnées dans le cadre de la campagne Display\*

\*Campagne d'affichage des consommations d'énergie des bâtiments publics et de sensibilisation aux économies d'énergie

Site Internet de l'ALE



# Développement économique

## Les métiers du numérique sur le territoire de GPSO

38% des emplois du territoire sont liés au numérique, soit 61 661 emplois. Parce que la filière numérique pourrait être à l'origine de 11 000 recrutements les 5 prochaines années, GPSO a commandé une étude\* sur les métiers du numérique.

Pour développer le secteur d'activité à moyen et long termes, une grande attention est portée aux domaines transversaux que sont la mobilité, la sécurité et le Cloud. Les domaines émergents correspondent aux données (open data, big data); la robotique; la convergence énergie - numérique (ville intelligente); la simulation numérique et la réalité virtuelle et augmentée.

L'étude a souligné les problématiques de recrutement et de ressources humaines des acteurs de la filière: maintien des compétences en interne; anticipation des mutations et sécurisation des métiers... Les entreprises ont exprimé leurs besoins en matière de mutualisation de moyens (échanges / prêts de compétences, support RH); networking; aide au recrutement (jobdatings ciblés, partenariats écoles); et formation (enrichissement de l'offre sur le territoire).

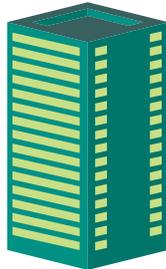
Lien vers l'étude



## Envol des clauses sociales d'insertion

Le volume d'heures d'insertion liées aux clauses sociales des marchés publics a connu une progression de 52% en 2014, passant de 54 000 en 2013 à 82 000 en 2014, soit l'équivalent de 30 emplois à temps plein sur une année. En effet, Grand Paris Seine Ouest et Seine Ouest Habitat systématisent ces clauses dans leurs marchés publics. En 2014, Seine Ouest Entreprise et Emploi a accompagné 87 entreprises attributaires et leurs sous-traitants; 258 signataires parmi lesquels 46 salariés à temps plein.

\* : Étude réalisée par le cabinet Sémaphores pour Grand Paris Seine Ouest



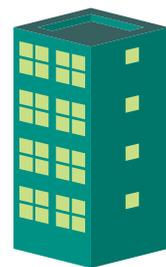
## Emploi

### TAUX DE CHÔMAGE AU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2014: 7,82%

- 1 410 demandeurs d'emploi accompagnés et 413 retours à l'emploi
- 37 opérations de recrutement avec 874 sorties positives
- 102 contrats aidés signés
- 2 jobdatings organisés pour 11 entreprises du numérique: 6 recrutements

### INSERTION

- 985 personnes suivies et 400 retours à l'emploi, dont 30% en CDI et CDD de + 6 mois
- 258 personnes ont signé un contrat au cours de l'année 2014
- 2 500 jeunes suivis, dont 900 ont trouvé un emploi durable
- 82 000 heures d'insertion liées aux clauses sociales des marchés publics, soit +52% par rapport à 2013



## Le pôle de compétence numérique

Créé par GPSO et Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) pour répondre aux problématiques RH du secteur, le Pôle de compétence numérique propose aux entreprises un accompagnement personnalisé en termes de recrutement, montée en qualification, renforcement des liens entre les grands comptes et les PME, construction de partenariats autour de parcours de formation ciblés et accompagnement des projets de création d'entreprise par la mobilité externe.

### Observatoire des compétences

Un atelier sur les enjeux liés à la big data a été organisé afin d'identifier les compétences clés existantes et anticiper les besoins futurs. A ce titre, le pôle de compétence numérique propose un diagnostic individualisé aux entreprises afin de préciser leurs enjeux de recrutement externe et de valorisation des talents internes.

### Mobilité inter-entreprises

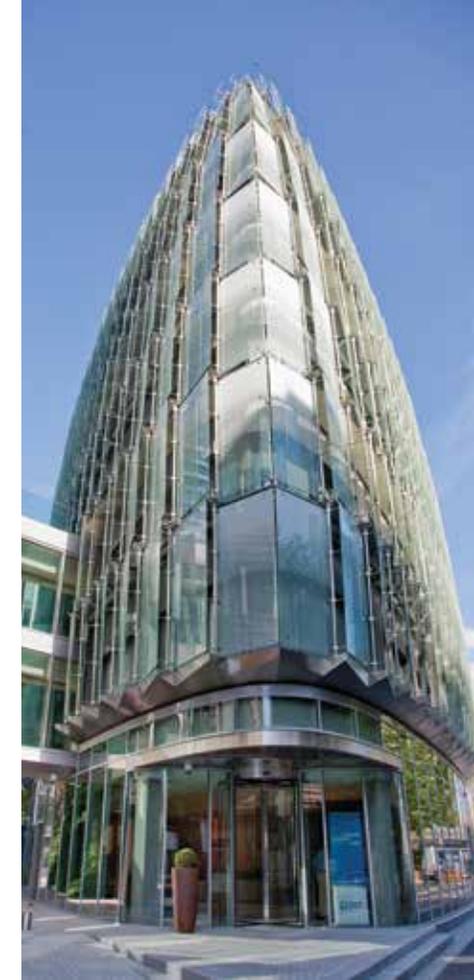
L'atelier mobilité, qui a réuni 6 entreprises volontaires (Michelin Travel Partner, Avob, Technicolor, Logaxone, Davidson consulting, HP), l'État, SOEE et GPSO, a donné naissance à la co-construction d'un espace collaboratif d'échange de compétences: la plateforme APITALENT, lancée en février 2015.

Conçue avec et pour les entreprises, celle-ci propose aux salariés du numérique une gestion proactive et sécurisée\* de leur parcours professionnel. Un nouvel outil propice à une dynamique de gestion territoriale des emplois et de fidélisation des talents.

Site internet de SOEE



\* APITALENT s'appuie sur le cadre légal sur la mobilité volontaire sécurisée: loi Cherpion du 28 juillet 2011 et loi n° 2013-504 du 14 juin 2013



## Attractivité et développement économique

### 3<sup>ÈME</sup> PROMOTION DU PACK CRÉA

- 45 lauréats retenus sur 524 candidatures de porteurs de projets
- 29 activités lancées, soit 75% des bénéficiaires
- 42 emplois créés (estimation), dont 4 stagiaires écoles

### IMMOBILIER D'ENTREPRISES

- 367 000 m<sup>2</sup> de bureaux neufs livrés sur le territoire depuis 2009
- 385 000 m<sup>2</sup> de bureaux à livrer à l'horizon 2018

# Habitat

## Opération Habitat Qualité : un vaste projet de réhabilitation pour 137 immeubles

L'Opération Habitat Qualité (OHQ) désigne 4 programmes sur le territoire menés sur plusieurs années. Ce dispositif incitatif vise à réhabiliter des immeubles, réduire l'inconfort des logements privés, améliorer leur performance énergétique, et remettre en location des logements vacants.

A Boulogne-Billancourt et Sèvres, près de 6 M€ de travaux ont été votés dans le cadre de l'OHQ (2010-2016). Depuis son lancement, 2 456 820 € d'aides publiques ont été accordées par les différents financeurs partenaires, dont 570 773 € de subventions de GPSO, au bénéfice de 38 immeubles (565 logements).

A Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray, 3 205 000 € de travaux ont été votés dans le cadre de l'OHQ (2012-2018). 1 033 256 € d'aides publiques ont été accordées, dont 280 119 € attribués par GPSO, au profit de 37 immeubles (410 logements).

## Un nouvel observatoire de l'habitat

Le nouveau programme local de l'habitat (PLH) de GPSO, adopté en 2013 par le Conseil communautaire, fixe pour 6 ans les objectifs du territoire pour répondre aux besoins de logement et d'hébergement, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, et améliorer l'accessibilité des logements aux personnes handicapées. Il comporte 17 actions reposant sur un budget annuel de 4 M€ sur 6 ans.

Il prévoit la production de 2 000 logements neufs et 650 logements locatifs sociaux par an, des aides à la rénovation pour le parc de logements existants privé et social et des mesures en faveur des publics en difficulté (résidences spécifiques, accompagnement vers et dans le logement...).

En 2014, GPSO s'est dotée d'un nouvel observatoire de l'habitat afin de mesurer les effets des actions réalisées dans le cadre du PLH. Son rapport annuel fait l'objet d'une présentation en Conseil communautaire.

## L'Opération Habitat Qualité au 31 décembre 2014

- 49 immeubles soit 766 logements à Boulogne-Billancourt
- 18 immeubles soit 236 logements à Sèvres
- 3 immeubles soit 45 logements à Chaville
- 33 immeubles soit 468 logements à Issy-les-Moulineaux
- 16 immeubles soit 152 logements à Meudon
- 15 immeubles soit 198 logements à Vanves
- 3 immeubles soit 31 logements à Ville-d'Avray

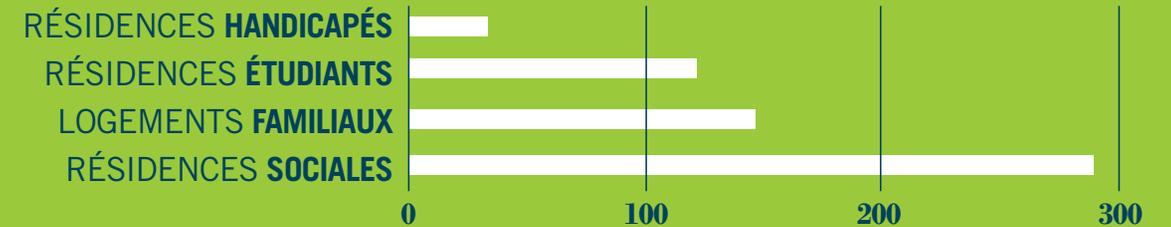
## Subventions d'adaptation au logement

- 110 000 € accordés par GPSO à 39 ménages pour l'adaptation de leur logement à leur handicap et/ou leur grand âge (70 ans et +)
- 26 visites d'ergothérapeutes prises en charge par GPSO



## Zoom sur le logement social

En 2014, 674 logements sociaux ont été agréés par l'État sur 7 communes de GPSO : 351 PLAI, 149 PLUS et 174 PLS\*. GPSO a attribué 1 849 800 € de subventions pour la création de 594 logements sociaux : 355 PLAI, 124 PLUS, 115 PLS.



\* PLAI : prêt locatif aidé d'intégration ; PLUS : prêt locatif à usage social ; PLS : prêt locatif social

LA RÉSIDENCE POUR ÉTUDIANTS SITUÉE RUE ARNAUDET À MEUDON, AGRÉÉE EN 2014, A ÉTÉ SUBVENTIONNÉE PAR GPSO À HAUTEUR DE 369 000 €.



Bailleur : SA HLM IRP

Programme : 123 T1 acquis en VEFA\* (61 PLUS + 62 PLS)

\* Vente en état futur achèvement

# Transports et déplacements

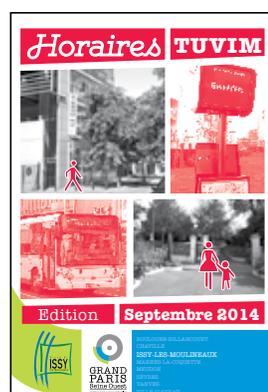
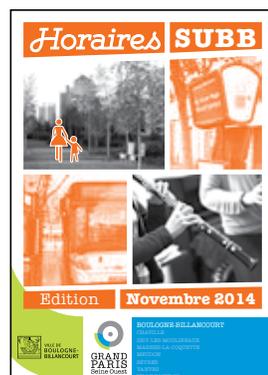
## Nouvelle édition du plan de transport multimodal

Le plan de transport multimodal de GPSO présente l'intégralité de l'offre de transport en commun de l'agglomération et ses abords, y compris les bornes Vélib' et Autolib' et abris Véligo. Un outil indispensable pour choisir son itinéraire et connaître toutes les correspondances possibles entre les différents modes de transport.

La nouveauté de cette édition réside dans le « chronoplan ». Volontairement schématique à l'instar du plan de métro parisien, il offre la possibilité de visualiser les temps de parcours entre les principaux pôles générateurs de trafic du territoire communautaire. Le pôle d'échanges de Vélizy 2 a également été ajouté dans le cadre de la mise en service du tramway T6.

Ce nouveau plan aux couleurs de la campagne « GPSO vous transporte » a été édité à 23 000 exemplaires. Il est téléchargeable sur [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr).

Téléchargez le plan de transport



## Des nouveautés sur les lignes de bus urbains

### L'ANCIEN RÉSEAU TRAVERCIEL

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le dispositif de financement de l'exploitation des lignes de bus du réseau Traverciel a changé, entraînant l'abandon de cette identité. Afin de familiariser les usagers à cette évolution, l'information à l'attention des voyageurs dans les bus et aux points d'arrêt a été modifiée progressivement. La ligne 26, rebaptisée « 426 », et la ligne 471 ont intégré le réseau RATP ; la ligne 460 a rejoint le réseau Transdev. La ligne 469 et la navette du Monastère, à vocation locale, ont été dissociées de l'ancienne ligne 26 pour une meilleure lisibilité, et sont désormais financées directement par GPSO. Les horaires et la tarification en vigueur sont restés inchangés.

### TUVIM : CIRCUIT ÉPINETTES

En septembre 2014, le circuit « Épinettes » du TUVIM a été renforcé aux heures de pointe, le matin et le soir, avec un départ toutes les 15 minutes entre 7 h 30 et 9 h, puis entre 17 h et 19 h. Concernant le circuit « Centre-ville », un départ de la navette a lieu toutes les 30 minutes.

## ZenBus facilite les déplacements des isséens

Grâce à ZenBus, les isséens sont en mesure de suivre l'évolution des 3 lignes TUVIM depuis leur smartphone ou leur ordinateur. La carte interactive offre la possibilité de zoomer, cliquer sur un bus ou un arrêt, et connaître le prochain arrêt desservi pour chaque circuit.

D'abord mise en ligne en bêta-test, cette innovation s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation « Transports et mobilités durables », cofinancée par la Région Île-de-France, en collaboration avec GPSO, la Ville d'Issy-les-Moulineaux, la RATP et l'ENSTA Paris-Tech. Courant 2014, une quinzaine d'isséens ont ainsi participé à une évaluation approfondie sur l'impact d'une telle application sur l'évolution de leur mobilité.



## Autolib'

- 55 stations en service sur GPSO sur les 71 stations prévues à terme
- 4 362 abonnés, dont 4 239 « abonnements 1 an »
- 253 009 prises, soit une hausse d'environ 82% par rapport à 2013
- 254 476 déposes, soit une hausse d'environ 79% par rapport à 2013



## Vélo à assistance électrique (VAE)

- 25% du coût d'achat TTC subventionné, plafonné à 300 €, non renouvelable
- 251 dossiers instruits pour un montant total de 69 991,29 €
- + 10% de demandes en 2014

## Vélib'

- 39 stations sur GPSO
- 737 898 prises, soit une hausse de 13% par rapport à 2013
- 751 168 déposes soit une hausse de 13% par rapport à 2013







CULTURE  
ET LOISIRS

# Culture

## Les Rencontres chorales 2014

Les projets interconservatoires illustrent le dynamisme des 7 établissements de Grand Paris Seine Ouest. Portés par les professeurs, les élèves et les amateurs, ils constituent des moments de partage avec le public.

Les 5 et 6 avril 2014, « Les Rencontres chorales » ont notamment réuni près de 100 élèves des sept conservatoires, sous la direction artistique de la chef invitée Catherine Simonpietri, chargée de cours au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. La chorale a interprété des extraits de *Ceremony of Carols* et de *Folk Songs* de Benjamin Britten, ainsi que les *Sept Poèmes d'Emily Dickinson* de Philippe Hersant.

Ce projet artistique commun, autour d'un programme varié : œuvres romantiques, classiques et contemporaines, interprétations de musiques actuelles..., illustre la richesse des pratiques collectives enseignées au sein du réseau des conservatoires de GPSO.

## So Jam

Les conservatoires d'Issy-les-Moulineaux, Vanves et Ville-d'Avray, ainsi que l'Entrepont à Issy-les-Moulineaux ont créé le réseau So Jam afin de développer les pratiques du jazz et des musiques actuelles amplifiées autour de projets partagés et avec des moyens mutualisés. En 2014, ont vu le jour : une master-class avec Sheila Jordan en novembre, ainsi que six concerts du GPSO' Big Band réunissant 26 musiciens du territoire dans le cadre des festivals « Jazz à Vian » à Ville-d'Avray et « Jazz au cœur et guitare à l'âme » à Issy-les-Moulineaux, et du week-end des Musiques américaines à Vanves.



## Poursuite de la construction du nouveau conservatoire de Vanves

- Travaux de juin 2013 à juin 2015
- Surface totale : 3 013 m<sup>2</sup> sur 4 niveaux
- 221 places aménagées dans l'auditorium
- 729 m<sup>2</sup> dédiés aux cours
- 372 m<sup>2</sup> dédiés au studio de danse et à la salle de répétition de théâtre
- Capacité d'accueil : 1 000 élèves

L'Ode, nouveau conservatoire de Vanves



## Prix Cube au carré

La 2<sup>ème</sup> édition du prix Cube s'est tenue du 26 au 30 novembre 2014. Le jury, composé de personnalités des arts, de la culture et de professionnels du numérique, a été conquis par *Postcode*, l'œuvre de l'artiste russe Dmitry Morozov (::vtol::), dont le dispositif interactif transforme en temps réel les codes-barres des objets manufacturés en œuvre d'art abstraite. Pendant une semaine, les œuvres des 6 artistes nommés étaient exposées en accès libre dans le cadre exceptionnel de l'Espace Saint-Sauveur à Issy-les-Moulineaux, situé dans une ancienne chapelle du XIX<sup>ème</sup> siècle.

D'une valeur de 10 000 €, le prix Cube récompense le travail d'un artiste de moins de 36 ans évoluant dans les domaines de l'interactivité, la générativité, le réseau, Internet et la mobilité.

## Les projets pédagogiques du Cube récompensés

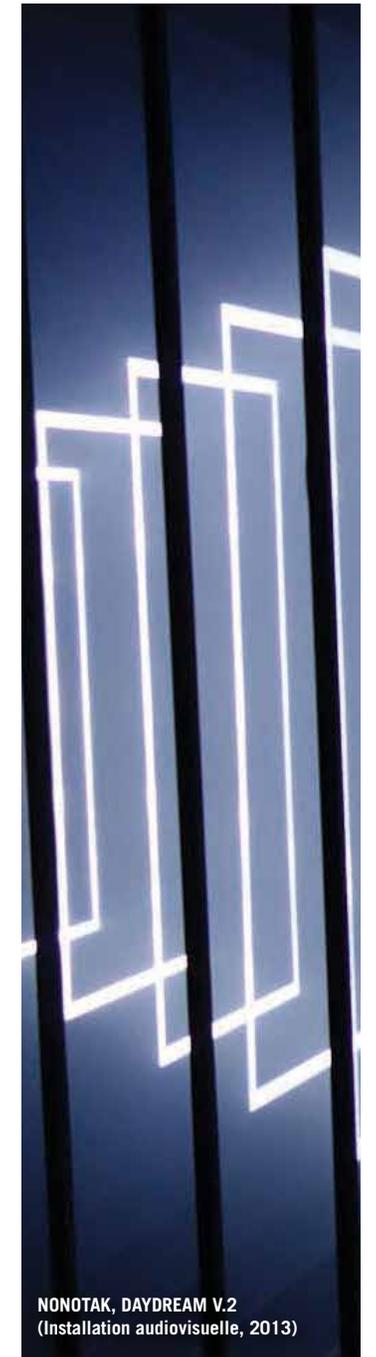
Fin 2014, les projets pédagogiques innovants du Cube au sein des établissements scolaires de GPSO, développés dans le cadre du programme « Connectons nos écoles » ont été récompensés par deux prix : Grand Prix des Trophées des technologies éducatives, Catégorie Villes-Mairies, décerné au projet scolaire 2013/2014 Luniilab ; et Prix coup de cœur de la FNAC.

Cela porte à quatre le nombre de distinctions décernées au Cube en 2014. Ces prix de portée nationale et internationale récompensent l'engagement de l'établissement en matière d'éducation numérique, confortant l'image du Cube à la pointe de l'innovation sociale et de la créativité numérique. Plus tôt dans l'année, la structure a été lauréate de l'appel à projets « Prototypes Innovants » de Cap Digital, et a reçu le Prix du public du Festival Futur en Seine.

Le Cube



NONOTAK, DAYDREAM V.2  
(Installation audiovisuelle, 2013)



# Sports

## Le complexe sportif Marcel Bec fait peau neuve pour mieux accueillir sportifs et familles

Au cœur de la forêt de Meudon, le complexe Marcel Bec offre aux habitants de Grand Paris Seine Ouest un cadre idéal pour pratiquer des activités sportives, de loisirs ou de détente. Ses 12 hectares fraîchement réaménagés accueillent les membres de clubs sportifs, les sportifs de haut niveau, les scolaires et les familles.

Après 18 mois de travaux, le complexe est équipé d'un terrain d'honneur éclairé en gazon synthétique dédié au football et au rugby et doté d'un gradin de 300 places, et d'une seconde surface de jeu synthétique éclairée pour le football. Un bâtiment tout neuf abrite 14 vestiaires. 5 nouveaux terrains de tennis extérieurs avec éclairage complètent ces équipements portant à 13 le nombre de terrains de tennis. Au centre de l'équipement, la plaine de jeu engazonnée, convertible en deux terrains de football à onze, accueillera régulièrement des événements sportifs et de loisirs.

Par ailleurs, l'aire engazonnée correspondant à l'ancien terrain d'honneur a été remis en état et l'ancien bâtiment vestiaires/tribunes a été démoli.



### Complexe sportif Marcel Bec

- 2 terrains en synthétique dernière génération éclairés
- 1 plaine de jeu en gazon convertible en 2 terrains de football à onze
- 13 courts de tennis, dont 3 couverts et 2 en terre battue
- 1 gymnase de 3 salles omnisports
- 1 bâtiment avec 14 vestiaires et des locaux techniques



## 5<sup>ème</sup> Festival des Sports de Nature : les habitants au rendez-vous

Défiant la pluie, les 9 000 participants du Festival des Sports de Nature ont confirmé le succès de cette rencontre conviviale, sportive et familiale. Du 24 au 29 juin 2014, cette 5<sup>ème</sup> édition a réuni un public varié : scolaires, familles, sportifs, mais aussi entreprises du territoire lors du Challenge entreprises. Au programme : poney, segway, ludothèque, escalade, tyrolienne, roller, tir à l'arc, accrobranche, randonnée VTT de 20 km, parcours aventure, jeu de piste... dans le cadre naturel d'exception du complexe Marcel Bec.

L'accueil des visiteurs, petits et grands, et leur accompagnement dans les différentes animations ont été assurés par plus d'une trentaine d'associations et 300 bénévoles.

## Saison 2014 des équipes féminines de GPSO: IPH et FFIssy

Deux clubs féminins de haut niveau évoluant en championnat national bénéficient du soutien, notamment financier, de Grand Paris Seine Ouest.

Les Lionnes d'Issy Paris Hand ont vécu une saison intense. Engagé dans trois compétitions, le club a atteint les finales du championnat de la Ligue féminine de handball (LFH), de la Coupe de France et de la Coupe d'Europe. Les joueuses et leur entraîneur sont sortis grandis de cette saison. Leur parcours a été plébiscité par la grande famille du handball lors de la remise des trophées de la LFH : trois prix de meilleure demi-centre et MVP, meilleure gardienne et meilleur entraîneur.

Le FF Issy accueille des joueuses à partir de 6 ans. Fort de ses 230 licenciées et 9 équipes, le club propose un large panel d'activités : école de football pour les jeunes pousses, labellisée pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive par la FFF ; section jeunes ; pôle seniors ; et équipes entreprises et futsal. Après une saison difficile en 2013, l'équipe première s'est maintenue dans le groupe de tête de la D2. Leurs victoires successives ont permis aux Chouettes d'accéder à la D1 pour la saison 2014/2015.

## Équipements sportifs

**174 519 PERSONNES ACCUEILLIES AU PALAIS DES SPORTS ROBERT CHARPENTIER À ISSY-LES-MOULINEAUX**

- 12 437 scolaires
- 55 940 sportifs
- 106 142 visiteurs lors des événements, colloques et réunions

**141 500 UTILISATEURS DU COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC À MEUDON**

- 70 000 utilisateurs des équipements extérieurs
- 71 500 utilisateurs des équipements intérieurs
- 181 participants aux séances de course à pied
- 120 participants aux sorties VTT
- 2 067 joueurs de tennis
- 9 000 participants au Festival des Sports de Nature 2014



# Parcs et jardins

## Rénovation du square Étienne Jarrousse à Vanves

GPSO a débuté la rénovation sur deux ans du square Étienne Jarrousse et de sa fontaine monumentale. En raison du manque d'étanchéité du bassin longitudinal central de 4 300 m<sup>2</sup>, la fontaine était à l'arrêt depuis 2011.

Lors de la première tranche de travaux réalisés en 2014, pour un coût global de 209 030 € HT cofinancés par la Ville de Vanves à hauteur de 50 %, les deux canaux perpendiculaires ont été supprimés et remplacés par une surface engazonnée dégagant la vue sur le kiosque. La fontaine cascade a été remise en état avec de nouveaux effets d'eau, tout comme le bassin du kiosque.

En 2015, la métamorphose du square s'est poursuivie avec le renouvellement du mobilier et des sols, la reprise de la clôture et la rénovation de l'aire de jeux des petits.



## Des traceurs pour la fermeture des jardins

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014, la fermeture de plusieurs parcs et jardins de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux est assistée par 145 puces RFID (technologie sans contact). Les agents de la société en charge de la fermeture des sites dirigent un pointeur vers chaque puce, enregistrant leur passage. Si cet outil offre un suivi des horaires de fermeture, il signale également les difficultés rencontrées, les fermetures décalées en raison de manifestations ou tournages de films.



## Trois nouveaux jardins pour GPSO

Trois jardins de Ville-d'Avray sont désormais gérés par les jardiniers de la Communauté d'agglomération. Situés en plein centre-ville, ils occupent une place de choix dans le patrimoine paysager de la commune.

Initialement dénommé parc Delagrangue, le parc Robert Schuman s'étend sur près de 4 500 m<sup>2</sup>. Sa partie sud-est, ouverte au public, a été aménagée après des années d'abandon. Elle comprend un petit amphithéâtre aux gradins engazonnés, une rivière sèche en galets, des lignes en dalles calcaires, un vallon enjambé par un petit pont en bois, ainsi que des sous-bois plantés d'hortensias et de fougères. L'ancienne propriété attenante, actuellement en travaux, accueillera en 2015 « L'Entr@cte », un espace de loisirs et de détente accessible à tous.

La sente de la Fontaine du Roy, longue de 160 mètres, relie le cœur de la ville au parc du Château par un espace de verdure.

Le parc du Château, site historique d'une superficie de 1,3 hectare, abrite le conservatoire de Ville-d'Avray. Il s'agit d'un véritable jardin public, de composition « à la française ». Une partie de sa pelouse fait l'objet d'un entretien en gestion raisonnée.

## 1<sup>ère</sup> fleur pour Ville-d'Avray

En 2014, le palmarès du concours « Villes et villages fleuris » a récompensé le professionnalisme des jardiniers de GPSO et décerné à Ville-d'Avray sa « 1<sup>ère</sup> fleur », confirmant la qualité du cadre de vie.

Depuis la création de Grand Paris Seine Ouest, le fleurissement met en valeur le territoire et son espace public. Un travail et un savoir-faire récompensés par le jury du concours, dont le label distingue une solide connaissance du végétal et un goût confirmé pour la composition.

En 2010, Issy-les-Moulineaux et Sèvres ont obtenu leur « 3<sup>ème</sup> fleur », rejoignant Boulogne-Billancourt labellisée dès 2000, et Chaville en 2004. En 2012, Vanves a décroché sa « 2<sup>ème</sup> fleur ».



4

SERVICES  
DE PROXIMITÉ



# Voirie

## Bilan des travaux d'été 2014

Chaque année, les services techniques de GPSO profitent de la période estivale pour donner un coup de neuf à l'espace public. Les contrôleurs, agents d'intervention et chargés de travaux diagnostiquent, réparent, remettent en état et nettoient avant la rentrée.

## 65 chantiers

inscrits dans le programme d'investissement 2014 sur l'espace public, l'éclairage, le stationnement et les réseaux d'assainissement communautaires

## Montant de 33 M€

(27 M€ au budget principal et 6 M€ au budget annexe d'assainissement)



## Réfection des chaussées et des trottoirs

Tout au long de l'année, les services de GPSO assurent le bon état de la voirie communautaire.

### Boulogne-Billancourt

#### 12 chantiers

Les travaux engagés en 2014 ont essentiellement porté sur la réfection des revêtements de chaussée des rues de Châteaudun, de Clamart, des Abondances, Gallieni, Saint-Denis, du Vieux Pont de Sèvres et du Château (519 000 €). Durant l'été, le boulevard Jean Jaurès, artère principale de la ville, a également bénéficié d'une réfection de chaussée sur trois tronçons, soit 16 400 m<sup>2</sup> (616 000 €).

### Chaville

#### 3 chantiers

En 2014, les principaux travaux ont concerné respectivement l'aménagement d'un escalier rue des Huit Bouteilles (67 000 €), ainsi que des opérations de réfection du revêtement de chaussée rues Elphège Thomas, du Clos fleuri et du Château (127 569 €) pour un montant total de 194 569 €.



### Issy-les-Moulineaux

#### 24 chantiers

Les travaux engagés en 2014 ont porté sur la réfection des parties les plus dégradées des rues du Docteur Lombard (55 587 €) et Marcel Miquel (109 178 €), et le chemin des Montquartiers (6 103 €); ainsi que la réfection des trottoirs des rues Diderot (70 000 €), de Meudon (135 762 €) et de l'impasse des 4 vents (30 000 €). Au total, 2 047 m<sup>2</sup> de trottoirs et 1 980 m<sup>2</sup> de chaussée ont été rénovés pour un montant de 417 631 €.

### Marnes-la-Coquette

#### 3 chantiers

En 2014, les travaux de voirie ont concerné une opération de marquage au sol et la création de deux cédez-le-passage place de la Mairie, ainsi que la reprise d'un avaloir sur le trottoir et la pose d'un panneau stop rue de Versailles, pour un montant de 2 100€.

### Meudon

#### 13 chantiers

Les principaux travaux de requalification des chaussées et/ou trottoirs ont porté sur le sentier de la Borne Sud et la rue des Essarts (77 937 €), le chemin des Capucins et les rues Louis Blanc, du Docteur Arnaudet (71 147 €), du Bassin (68 502 €), Terre Neuve, Lavoisier, du Colonel Renard, Charles Liot, de Porto Riche et des Montalets, ainsi que l'avenue Auguste Rodin (101 098 €) pour un montant total de 420 020 €.

### Sèvres

#### 3 chantiers

Les travaux de voirie ont notamment concerné l'avenue de la Cristallerie (22 997 €), la route des Postillons (39 857 €), le chemin des Capucins et la rue des Binelles (30 632 €) pour un montant total s'élevant à 105 900 €.

### Vanves

#### 5 chantiers

Des travaux de rénovation des parties de revêtement les plus abîmées de la rue Mary Besseyre ont été menés (61 217 €). Les rues Gaudray, Jean-Baptiste Potin, Veille Forge ont fait l'objet d'une réfection partielle des chaussées, soit 2 760 m<sup>2</sup> de voirie pour un montant total de 78 945 €.

### Ville-d'Avray

#### 2 chantiers

En 2014, les rues Jouet Lucot et Jules Poussin (103 160 €) et l'avenue Halpen ont fait l'objet d'une requalification pour un montant total de 116 064 €.



## Viabilité hivernale : un dispositif d'intervention pour les 294 km de chaussées

La viabilité hivernale garantit la sécurité et des conditions de circulation satisfaisantes sur les chaussées, places et trottoirs par temps de neige ou verglas. Dans une démarche d'amélioration continue, le dispositif de GPSO est renforcé chaque année.

175 agents de la Communauté d'agglomération assurent l'astreinte hivernale par roulement et sont prêts à intervenir 24h/24 et 7 jours/7 sur les 294 km de chaussées du territoire.

Si les circonstances l'exigent, la totalité des agents de terrain des services techniques de GPSO et des villes, les agents réservistes volontaires, ainsi que les prestataires de voirie et de propreté sont mobilisables.

GPSO dispose désormais de 18 saleuses, 5 lames de déneigement, 4 tracteurs et un BOBCAT équipés de lames de déneigement pour les voies étroites et en pente, et 20 mini-balayeuses à neige pour traiter les cheminements piétons prioritaires.



# Aménagement de l'espace public

*Zoom sur les aménagements emblématiques*

## Le parc des Glacières, nouvel espace de convivialité au cœur de Boulogne-Billancourt

3<sup>ème</sup> parc de la Ville (2,5 ha), le parc des Glacières a été ouvert le 15 mars 2014 après une importante requalification (6 139 000 €, dont 2 323 410 € de fonds de concours de la Ville). Lieu de promenade et de détente, son offre de loisirs s'adresse à un public de tout âge : terrain en gazon synthétique ; paniers de basket ; terrains de pétanque ; aire de jeux de 1 000 m<sup>2</sup> ; tables de ping-pong...

L'attractivité du parc a été renforcée : allées, cheminements, mobilier et aménagement de belvédères. Un espace d'évolution libre pour les chiens a été prévu et des distributeurs de sacs ont été disposés à chaque entrée. L'ambiance paysagère a été confortée avec près de 200 arbres plantés et la reconstitution de différents milieux naturels (jardin sec, prairie, lisière boisée, lande) propices à une biodiversité riche.

## Le parc des Glacières en chiffres

- 45 bancs, 45 chaises, soit près de 400 places assises
- 320 arbres au total : 130 sujets existants, 190 sujets plantés de 50 essences différentes
- 7 000 arbustes et 40 000 vivaces et graminées plantés



## Vaste opération d'aménagement rue du Dôme à Boulogne-Billancourt

En 2013, des travaux avaient été réalisés en urgence suite à la détection de graves détériorations et à un affaissement de la chaussée. En 2014, l'objectif était d'assurer la pérennité du réseau de collecte des eaux usées (écoulement et étanchéité). Ce chantier conséquent, en tranchée ouverte au centre de la chaussée, a compris la démolition puis la reconstruction totale de l'ouvrage d'assainissement sur 110 mètres, et la consolidation des 20 mètres restants. Entre les rues Thiers et de Vanves, l'intégralité des surfaces de l'espace public a ensuite été reprise, avec une sécurisation du cheminement piéton : passage surélevé devant les accès au square et à l'école maternelle, le rétablissement et la réorganisation des 22 places de stationnement, et la création d'un espace pour le stationnement des deux roues. Montant total : 1 192 000 €.



## La gare routière Mairie d'Issy fait peau neuve

Cette réalisation, inscrite dans le Plan de déplacements urbains d'Île-de-France, a pour objectifs : l'amélioration de l'accessibilité de la gare routière Mairie d'Issy rue Kléber (6 lignes de bus), la modernisation du pôle d'échange avec la ligne 12 du métro, la création d'un espace public sécurisé, convivial et ouvert sur le square Bonaventure Leca, l'aménagement d'un emplacement spécifique pour les vélos, et la rénovation de l'éclairage public. Cette requalification menée de mi-juin à septembre 2014 offre aux usagers un pôle intermodal plus fonctionnel, pour un coût global de 726 000 € TTC (dont 360 000 € subventionnés par le STIF et la Région Île-de-France).

## Requalification de la rue Martial Boudet à Chaville

En 2014, GPSO a conduit la seconde tranche de travaux rue Martial Boudet, depuis le croisement de la rue des Glycines jusqu'à la rue Fournier, en particulier l'élargissement du trottoir dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité et l'aménagement de trois plateaux surélevés et de chicanes de stationnement afin de modérer la vitesse des véhicules, désormais limitée à 30km/h, et sécuriser les débouchés des sentes. La rue des Glycines a été réaménagée à cette occasion en zone de rencontre limitée à 20km/h. Coût global des interventions : 200 000 €.



## L'escalier du Parc à Sèvres du 19<sup>ème</sup> au 21<sup>ème</sup> siècle

Les travaux de requalification de l'escalier du Parc initiés en 2013 se sont achevés en avril 2014, améliorant le confort des nombreux usagers qui l'empruntent tout en préservant ce patrimoine historique par la réutilisation de la pierre en grès existante. Un chantier atypique de par la configuration des lieux – moins de 2 m de large et environ 25 m de dénivelé –, puisque la dépose et la repose des 140 marches et l'ensemble des approvisionnements du chantier ont été réalisés en grande partie à la main. En plus du remplacement de certaines pierres usées, d'une nouvelle répartition des paliers et de la pose d'une seconde main courante, les réseaux aériens ont été enfouis, un réseau d'assainissement a été créé sous l'escalier, et l'éclairage public a été modernisé. Coût global : 519 000 €.

# Aménagement de l'espace public & Schéma directeur d'assainissement

## Opérations coordonnées rue Louvois à Meudon-Val-Fleury

Pendant 4 mois et demi, la rue Louvois a fait l'objet d'interventions de rénovation de l'éclairage public vétuste avec un équipement plus économe en énergie ; de réhabilitation du réseau d'assainissement afin de limiter les débordements à l'origine d'inondations chez les riverains en cas de fortes pluies d'orage et de supprimer les infiltrations des eaux usées dans la nappe phréatique ; et enfin de réfection de la chaussée, pour un montant total de 500 000 €.



## Lancement du réaménagement de l'avenue Jézéquel à Vanves

De par sa proximité avec la gare, les commerces et le théâtre, l'avenue Jacques Jézéquel est un axe très fréquenté. Elle a fait l'objet d'une grande opération d'aménagement conduite en plusieurs phases : rénovation du réseau d'assainissement de juin à juillet 2014 dans le cadre du Schéma directeur d'assainissement de GPSO (400 000 € TTC) ; renouvellement de la conduite d'adduction d'eau potable d'août à fin septembre 2014 ; puis rénovation complète de la voirie d'octobre 2014 à avril 2015 dans un souci de mise aux normes d'accessibilité (1 M€ TTC).



Ce dernier volet a pour objectif la création d'un espace accessible, sécurisé et convivial pour les piétons via l'élargissement des trottoirs et l'aménagement d'espaces de rencontre. La place Albert Culot est également concernée et retrouve son statut de place publique avec un accès facilité à la gare et aux arrêts de bus avenue Victor Basch. Si le double sens de circulation automobile a été maintenu, le ralentissement des véhicules est recherché par la limitation de vitesse à 30km/h, l'aménagement d'un plateau continu et la réduction de la largeur de la voie circulée. L'éclairage public a été modernisé. La plantation d'arbres et l'aménagement d'espaces de végétation florifère sont prévus début 2015.

*En 2014, 20 opérations structurantes d'aménagement et de requalification de l'espace public ont été conduites par Grand Paris Seine Ouest, dans les domaines de la voirie, l'assainissement, l'éclairage public et les espaces verts, pour offrir aux usagers un cadre de vie convivial et adapté à leurs attentes. Afin de minimiser les nuisances liées aux chantiers, le programme de travaux intègre la mise en œuvre du Schéma d'assainissement de la Communauté d'agglomération.*

Opérations d'aménagement	Aménagement de l'espace public	Schéma d'assainissement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Près de 16 M€ d'investissement</li> <li>• 20 opérations portant sur 5 ha dont 5 coordonnant travaux de voirie et d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 hectares</li> <li>• Près de 12 M€ d'investissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 2 km de linéaire de réseaux d'assainissement remplacés ou réhabilités</li> <li>• Près de 4 M€ TTC engagés</li> </ul>

## Boulogne-Billancourt : 5 opérations 9 317 000 € TTC (dont 2 871 810 € de fonds de concours de la Ville)

L'aménagement de la rue du Dôme entre la rue Thiers et la rue de Vanves et la rénovation du Parc des Glacières sont détaillées pages 53 et 54.

Les autres opérations ont concerné le bouledrome Route de la Reine pour un espace plus fonctionnel et convivial : mise en valeur du bas-relief, réaménagement des deux terrains de pétanque, plantation d'une végétation variée et florifère et modernisation du mobilier ; la création du Jardin Thiers de 1 900 m<sup>2</sup>, un nouvel espace vert de biodiversité et de détente dans ce quartier urbain dense : 41 arbres plantés, des noues paysagères, deux aires de jeux ; la réhabilitation de l'ouvrage d'assainissement ovoïde rue de la Bellefeuille sur près de 500 mètres et la reprise de 26 branchements privés.



## Chaville : 2 opérations

500 000 € TTC

*La requalification menée rue Martial Boudet est décrite page 55.*

Rue Léo Lagrange, la canalisation d'assainissement a été remplacée sur plus de 100 mètres et les branchements des riverains ont été repris. De façon coordonnée, sont programmés début 2015 : les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et la réfection complète de la voirie.



## Issy-les-Moulineaux : 3 opérations

1 995 000 € TTC

*L'aménagement de la gare routière Mairie d'Issy est détaillé page 54.*

Après les travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, les allées du Panorama et de l'Union ont fait l'objet d'un traitement spécifique : revêtement en cohérence avec l'extension du jardin botanique à proximité ; insertion de l'aménagement paysager dans l'environnement des coteaux ; modernisation de l'éclairage public ; et reprise de l'escalier allée du Panorama conformément aux normes d'accessibilité. Passage de l'Industrie, avant les travaux d'aménagement de l'espace public début 2015, le réseau d'assainissement a été remplacé sur 240 mètres.



## Meudon : 3 opérations

875 000 € TTC

*L'opération d'assainissement et de requalification avenue Louvois est détaillée page 56.*

Plusieurs aménagements ont été réalisés en 2014 et sont programmés les années suivantes pour fluidifier la circulation et assurer la sécurité des piétons de la zone d'activité de Meudon-la-Forêt, notamment l'aménagement et la mise aux normes d'accessibilité du carrefour avenues Maréchal Juin/Morane Saulnier ; et de la route du Colonel Moraine élargie à trois voies. Autre chantier à souligner, la reconstruction à l'identique du mur de soutènement de l'Observatoire de Meudon avenue Marcellin Berthelot (8 mètres de hauteur environ), en utilisant les moellons d'origine, a reçu l'aval de l'architecte des Bâtiments de France et a été suivie par l'architecte des Monuments historiques. Une noue engazonnée a été aménagée afin de favoriser le drainage et assurer la pérennité du mur.

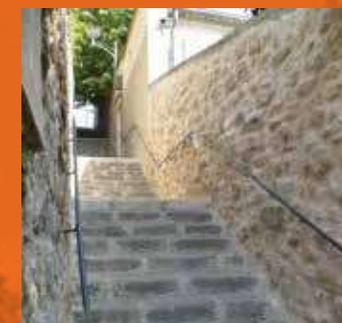


## Sèvres : 3 opérations

1 227 000 € TTC

*La rénovation de l'escalier du Parc est détaillée page 55.*

Avant le début des travaux d'aménagement de l'espace public en février 2015, le réseau d'assainissement a été réhabilité rues du Clos Anet et de la Louve. Le chemisage du réseau d'assainissement rue Nungesser et Coli a été réalisé sur plus de 200 mètres avant la réfection du revêtement.



## Vanves : 2 opérations

1 524 000 € TTC

*L'opération d'aménagement avenue Jézéquel est détaillée page 56.*

Avenue Victor Basch, la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de bus de la ligne 89 a été réalisée dans le cadre de la création d'un nouvel arrêt de bus pour la ligne 391, qui assure la connexion avec le tramway T6 en service depuis décembre 2014.



## Ville-d'Avray : 1 opération

95 000 € TTC

Dans la continuité de l'aménagement du plateau surélevé avec la rue des Bois mené en 2013, d'autres aménagements seront réalisés rue de la Ronce début 2015 (budget 2014) afin de ralentir davantage la vitesse des véhicules, limiter le flux de transit et retrouver la capacité de stationnement d'origine. Sont également prévues : la mise aux normes d'accessibilité du trottoir côté numéros pairs entre le plateau surélevé et le n°48 de la rue, et la rénovation de l'éclairage public.

## 1 opération d'intérêt communautaire

310 000 € TTC

En lien avec le réaménagement du complexe sportif Marcel Bec, un accès sécurisé pour les piétons a été réalisé en provenance de la Route des Gardes. Une zone de rencontre limitée à 20km/h route du Pavillon de l'Abbé a été créée. L'aménagement d'un accès véhicule est prévu pour rejoindre directement le complexe depuis la bretelle de la N118.



# Assainissement



## Nouveau règlement d'assainissement communautaire

Fin 2013, Grand Paris Seine Ouest s'est dotée d'un nouveau règlement d'assainissement communautaire en cohérence avec les objectifs environnementaux de l'Agenda 21. Il définit les conditions et les modalités auxquelles sont soumis les déversements des eaux pluviales et usées dans le réseau public afin de préserver la sécurité et la salubrité des réseaux d'assainissement.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, des normes de rejet des eaux pluviales s'appliquent aux constructions. Un nouveau dispositif de contrôle des installations est instauré, annuellement ou lors d'un raccordement à l'égout pour les constructions neuves ou anciennes.

Ce règlement simplifie la procédure de raccordement pour les activités dont les rejets sont assimilables à ceux des particuliers comme les activités tertiaires, de restauration et les laveries-pressings.

Règlement d'assainissement communautaire



## Approbation de la Charte de qualité des réseaux d'assainissement

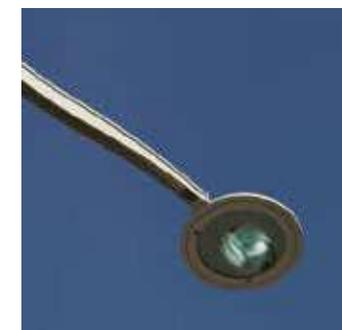
Le Conseil communautaire du 19 décembre 2013 a approuvé la Charte de qualité des réseaux d'assainissement. Les objectifs : une meilleure qualité des ouvrages réalisés, une démarche de développement durable et une maîtrise des coûts et des délais d'exécution. En signant cette charte, GPSO et les acteurs intervenant dans la création, la reconstruction ou la réhabilitation des réseaux s'engagent afin de pérenniser les ouvrages et le fonctionnement du système d'assainissement, et préserver le milieu naturel.



# Éclairage

## Réalisation d'un diagnostic mécanique des mâts d'éclairage public

Dans le cadre du marché d'éclairage public, un diagnostic mécanique a été réalisé pendant l'été sur 4 057 mâts d'éclairage : 448 à Chaville, 1 533 à Issy-les-Moulineaux, 1 057 à Meudon, 797 à Vanves et 222 à Ville-d'Avray. L'objectif : s'assurer de leur solidité dans des situations de sollicitation importante, par exemple lors d'une tempête. Concrètement, un engin muni d'un vérin exerce une pression sur le mât du candélabre d'avant en arrière. Des capteurs, positionnés à 1 mètre du sol, enregistrent les déformations subies par le mât. Ces simulations permettent de déceler des dysfonctionnements de natures diverses. Les candélabres dont le taux de conformité n'atteignait pas 100% ont été remplacés.



## Modernisation de l'éclairage public à Vanves

### Place Kennedy

- Amélioration de la luminosité
- 30% d'économie d'énergie
- Montant : 80 000 € TTC

### Terre-plein central Rue Julien

- 7 nouveaux candélabres
- 45% d'économie d'énergie
- Montant : 64 000 € TTC

## Remplacement du réseau d'alimentation, des lanternes et des candélabres à Issy-les-Moulineaux

### Rue Marceau

- 5 semaines de travaux
- Montant : 75 000 €

### Rue Edouard Naud

- 4 semaines de travaux
- Montant : 27 000 €

# Accessibilité



## L'accessibilité du territoire renforcée

Dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité de GPSO, des travaux de voirie et de l'espace public ont été réalisés en 2014 à Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray : abaissement des trottoirs, élargissement des traversées piétonnes, mise en conformité d'arrêts de bus, création de places de stationnement adaptées, et installation d'équipements de signalisation, comme les bandes podo-tactiles ou les modules sonores sur les feux tricolores.

### Bilan 2014 du Schéma directeur d'accessibilité

**829 711 €**  
investis sur le territoire  
de Grand Paris Seine Ouest

**110 000 €**  
à Boulogne-Billancourt

**76 000 €**  
à Chaville

**187 750 €**  
à Issy-les-Moulineaux

**171 511 €**  
à Meudon

**140 000 €**  
à Sèvres

**89 450 €**  
à Vanves

**55 000 €**  
à Ville-d'Avray



# Stationnement

## Nouveau marché public et nouveaux horodateurs à Boulogne-Billancourt, Meudon et Ville-d'Avray

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2014, Vinci Park CGST exploite en délégation de service public le stationnement payant de surface à Boulogne-Billancourt, Meudon et Ville-d'Avray, ainsi que les parkings Belle-Feuille, Heyrault et Marché de Billancourt à Boulogne-Billancourt, de la Place centrale à Meudon-la-Forêt et de la Fontaine du Roy à Ville-d'Avray.

## Nouvelle organisation pour la gestion du stationnement

Dans le cadre de la réorganisation de la Direction générale des services techniques de la Communauté d'agglomération, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la gestion quotidienne du stationnement est assurée par les trois Directions territoriales Nord, Est et Ouest (panne d'horodateur, marquage au sol...) ; le suivi administratif et financier des contrats par la direction administrative des services techniques ; l'analyse des rapports d'activité, l'adoption des tarifs et le renouvellement des délégations de service public par la direction des études et de la programmation.

## Vers une harmonisation des tarifs de stationnement sur voirie

En concertation avec les villes, un groupe de travail inter-directions de GPSO a mené une étude approfondie sur les tarifs de stationnement, corrélée avec les rapports d'activité 2013. Cette analyse a conduit à une harmonisation des tarifs du stationnement sur voirie, selon trois bassins de vie et d'emploi homogènes : une zone très urbanisée (Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Vanves), une zone moyennement dense (Meudon, Sèvres et Chaville), et une zone faiblement dense (Ville-d'Avray). Cette évolution est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> semestre 2015.

La modernisation de la gestion du stationnement sur ces villes s'est poursuivie en 2014 avec le renouvellement complet du parc de 732 horodateurs. Le nouveau modèle de la marque Parkeon propose le paiement par carte bancaire et par pièces. Alimenté par panneau solaire, il est facile d'accès pour les personnes à mobilité réduite. A cette occasion, le marquage au sol a été refait.

### PayByPhone : 2 nouvelles villes équipées

Grâce à ce service innovant, les automobilistes règlent et prolongent leur stationnement à distance.

**2009**  
Issy-les-Moulineaux,  
une première en France

**2012**  
Boulogne-Billancourt

**2013**  
Vanves

**2014**  
Chaville, Meudon

**2015**  
Ville-d'Avray



# Déchets

## Programme local de prévention des déchets

*Baisse des ordures ménagères, poursuivre l'effort*

Grâce aux mesures d'optimisation de la collecte et au programme local de prévention des déchets (PLP), 81 709 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (non recyclées) ont été collectées en 2014, soit une baisse de 1,54% par rapport à 2013.

En 2014, le PLP s'est traduit par la poursuite de l'opération « **Trucs et astuces pour être bien dans son assiette** », proposée par GPSO dans les grandes surfaces du territoire, pour apprendre aux habitants à acheter malin, réduire le poids de leur caddie, mieux manger et moins gaspiller. Au menu : séances de coaching en rayon, animations sur le stand, jeu concours des meilleures recettes anti-gaspillage et distribution de carnets de courses.

119 artisans commerçants engagés dès 2013 dans la démarche **Eco-défis des artisans**, initiée par Grand Paris Seine Ouest et la Chambre des métiers et de l'artisanat 92, ont été labellisés le 15 septembre 2014. Leur défi : mettre en place au moins trois actions concrètes en faveur de l'environnement. Parmi les artisans récompensés : une coiffeuse propose des teintures végétales ; un artisan fabrique des meubles à partir de fûts recyclés ; une boulangère sensibilise les enfants en leur offrant une friandise en échange de leur sachet de bonbons vide ; une modiste transforme ses emballages de livraison en présentoirs pour des salons. Vidéo sur [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr).

Près de 30% des déchets résiduels sont constitués de matière organique fermentescible (fruits et légumes, épluchures, marc de café, thé...). La Communauté d'agglomération sensibilise les habitants au **compostage domestique, individuel comme collectif**. En 2014, 160 composteurs individuels (dont 41 lombricomposteurs) et 34 composteurs collectifs ont été livrés par le maître composteur de GPSO. Celui-ci conseille et accompagne les projets d'installation de composteur en habitat collectif.

Enfin, un ensemble d'actions a été développé dans les **7 Écoles Témoins** de GPSO afin de réduire et améliorer la gestion des déchets des établissements scolaires.



## GPSO encourage les habitants à relever le défi du verre

Le tri du verre constitue un axe de progression majeur pour atteindre l'objectif de 75% de recyclage des emballages en 2016 fixé par le Grenelle de l'environnement. Afin de sensibiliser les habitants, la Communauté d'agglomération a déployé une campagne d'affichage : « Plus belle ma ville ! Je dépose le verre dans un conteneur près de chez moi » et publié une carte interactive des points d'apport volontaire sur le territoire.

Où déposer le verre sur le territoire ?



## GPSO investit dans les modes de collecte innovants

*Collecte pneumatique aux Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux*

Après le Fort d'Issy, la Communauté d'agglomération a équipé l'éco-quartier des Bords de Seine d'un système de collecte pneumatique des déchets. Particulièrement adaptée aux périmètres urbains, cette technologie innovante offre un service permanent, et constitue une grande avancée en matière d'hygiène, de propreté de l'espace public et de limitation des nuisances environnementales, olfactives et visuelles liées à la sortie des bacs et aux camions de collecte.

Concrètement, les déchets ménagers des 1 000 logements et 300 000 m<sup>2</sup> de bureaux sont acheminés par aspiration souterraine à partir des bornes de collecte à l'extérieur ou l'intérieur des immeubles, à travers 2 500 mètres linéaires de tuyaux cumulés, jusqu'à l'unité d'aspiration aménagée à l'intérieur du centre de traitement des déchets ménagers Isséane, situé à proximité.

*Des bornes enterrées pour la ZAC de Chaville*

En partenariat avec l'aménageur de la ZAC Centre-ville de Chaville, GPSO a doté le nouveau quartier de conteneurs enterrés extérieurs pour la collecte sélective des ordures ménagères, emballages/papiers, et verre. A terme, plus de 1 000 habitants utiliseront les 16 conteneurs, disposés au plus près des bâtiments.

**Record battu :  
24 000 sapins collectés  
en moins d'un mois !**

Grâce au dispositif de collecte des sapins usagers déployé dans les 7 villes de GPSO du 26 décembre 2013 au 19 janvier 2014, près de 24 000 sapins (plus de 94 tonnes) ont été déposés par les habitants dans les 101 enclos mis en place par GPSO, soit une augmentation de 34% par rapport à 2013.

**Les avantages de ce nouveau mode de collecte :**

- Gain de place : une borne remplace 10 bacs de 500 litres
- Espace public plus agréable : moins bruyant, plus propre, plus discret
- Collecte plus économique (moins fréquente), plus rapide (5 000 litres vidés en quelques minutes) et moins pénible pour les agents
- Geste de tri plus incitatif et accès permanent aux bornes



# Propreté



## Plus belle ma ville! La sensibilisation des usagers au respect de la propreté continue

### Halte aux dépôts sauvages

Pour lutter contre les dépôts sauvages, Grand Paris Seine Ouest a lancé une campagne de sensibilisation rappelant l'ensemble des services à disposition des habitants pour se débarrasser de leurs encombrants ou déchets dangereux : réseau de déchetteries fixes et mobiles, jour de collecte en porte-à-porte, et camion de collecte des déchets toxiques.

Guides de collecte par ville



## Une expérimentation contre les mégots

Afin d'améliorer la propreté en ville et sensibiliser les fumeurs, GPSO a expérimenté une action de sensibilisation ciblée contre les mégots, rue Gaston et René Caudron à Issy-les-Moulineaux (1 530 m<sup>2</sup>). En amont, les agents de la Direction territoriale Est ont quantifié le nombre de mégots sur l'espace public. Des affichettes ont ensuite été installées dans les jardinières. Les entreprises situées dans la rue ont participé activement à cette opération en prenant en charge le nettoyage d'une portion de 3 mètres de trottoirs aux abords des cendriers posés aux entrées de bureaux. Enfin, les agents de GPSO sont allés à la rencontre des salariés et passants afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques.

## Une équipe de choc pour lutter contre les incivilités

Malgré l'ampleur des moyens dédiés à la propreté et à la collecte des déchets, en 2013, près de 700 tonnes de dépôts sauvages ont été « abandonnées » sur les trottoirs d'Issy-les-Moulineaux en dehors des jours de collecte. La Ville et la Communauté d'agglomération travaillent en étroite collaboration afin de réduire ces incivilités et améliorer encore la réactivité des services de nettoyage et de collecte. Depuis 2014, les binômes composés d'un agent de GPSO et d'un agent assermenté de la Ville informent, rappellent certaines règles de base et, le cas échéant, verbalisent les auteurs récidivistes d'infractions.

## Attribution du marché public de nettoyage des espaces publics

Après une longue préparation de la consultation, initiée début 2013 en raison de la nature très sensible du service et de l'enjeu financier (12 450 000 €/an à périmètre constant), le marché public de nettoyage a été attribué en Commission d'appel d'offres le 19 octobre 2014 : SEPUR pour la Direction territoriale Nord ; OTUS pour la Direction territoriale Est ; TEP pour la Direction territoriale Ouest\*.

La forme du marché est souple et adaptable pour s'ajuster, par exemple, à des besoins de relèvement du niveau de propreté.

Les objectifs fixés portent sur le maintien d'une qualité de service pertinente, ajustée aux besoins réels ; l'harmonisation et l'optimisation des opérations de nettoyage à l'échelle du territoire ; la maîtrise des coûts.

Les prestations ont été réajustées en fonction du contexte urbain. Une équipe d'agents polyvalents dédiés d'une part, au nettoyage au gré des besoins et d'autre part, à la surveillance des secteurs non couverts par une prestation du jour a été ajoutée. Du matériel respectant les dernières normes en vigueur et adapté aux différentes configurations est prévu, en particulier, des souffleuses électriques plus efficaces et silencieuses.

## GPSO s'engage vers le Zéro pesticide

En cohérence avec les engagements de la Communauté d'agglomération (Agenda 21, Schéma de trame verte et bleue) et en conformité avec le durcissement de la législation en matière d'utilisation des produits phytosanitaires, le nouveau marché de nettoyage introduit de nouvelles méthodes, telles que le désherbage manuel à la binette et l'emploi d'engins mécanisés.

A noter : la gestion des parcs et jardins de GPSO ainsi que celle de l'espace public à Boulogne-Billancourt sont d'ores et déjà 100% zéro pesticide.

\* Direction territoriale Nord : Boulogne-Billancourt ;  
Direction territoriale Est : Issy-les-Moulineaux et Vanves ;  
Direction territoriale Ouest : Chaville, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray



GRAND PARIS  
Seine Ouest  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

5

SERVICES  
FONCTIONNELS

# Direction des ressources humaines

## Maîtrise de la masse salariale et accompagnement des services et des agents

En 2014, la Communauté d'agglomération a poursuivi ses efforts en matière de gestion stricte des effectifs, avec 1 035 postes permanents pourvus au 31 décembre 2014, soit 20 postes de moins depuis fin 2013. La masse salariale de GPSO est maîtrisée puisqu'elle s'élève à 44 M€, soit une augmentation de 0,5% par rapport à 2013.

La structure des effectifs de GPSO annonce l'augmentation des départs en retraite dans les 10 années à venir puisqu'environ 20% des agents ont plus de 55 ans. En 2014, 31 départs en retraite ont été gérés contre 21 en 2013 ; et 12 postes supprimés.

En 2014, 461 agents de GPSO ont bénéficié d'une évolution de carrière : 407 avancements d'échelon, 38 avancements de grade et 16 promotions internes. La mobilité interne des effectifs s'est largement accrue, représentant 33% des recrutements sur emplois permanents. 16 aménagements de postes ont été réalisés afin de garantir de bonnes conditions de travail.

La formation constitue également un levier d'évolution. En 2014, un tiers des agents ont suivi au moins une formation pour un total de 1 845 jours dispensés. Afin de faciliter l'accès aux formations, 52 sessions ont été organisées au sein des locaux de GPSO.

En matière de communication interne, la Direction des ressources humaines a organisé 3 matinées d'accueil pour les nouveaux arrivants ; 1 cérémonie des médaillés, retraités/avancements de grade/promotions internes pour 84 bénéficiaires ; le Noël des enfants avec 667 cadeaux distribués ; les vœux du personnel pour 285 agents présents.

Régulièrement, la Direction a tenu les agents informés des modifications législatives et institutionnelles relatives à la création de la Métropole du Grand Paris avec notamment une rencontre du personnel réunissant 400 agents, ainsi qu'un numéro spécial du journal interne.

Enfin, la Direction des ressources humaines a assuré la gestion administrative du renouvellement du mandat ; l'organisation des élections professionnelles des représentants du personnel ; ainsi que la mise en place de la dématérialisation de la formation. Dans le cadre de la restructuration des services techniques, l'équipe a accompagné les directions des services techniques et des parcs et jardins.

## Chiffres clés

- 1 035 agents (1 055 en 2013)
- 461 évolutions de carrières
- 33% des recrutements sur emplois permanents réalisés en mobilité interne
- 1 845 jours de formation pour 1/3 des agents



# Direction des finances

## Budget 2014 : les grandes lignes

Le budget 2014 de Grand Paris Seine Ouest est marqué par la réduction drastique des concours de l'État, la montée en charge des mécanismes de péréquation, ainsi que l'extension du territoire de la Communauté d'agglomération aux villes de Marnes-la-Coquette et Vélizy-Villacoublay.

En raison des incertitudes liées à la création de la Métropole du Grand Paris, Vélizy-Villacoublay a décidé de sortir de GPSO au 31 décembre 2014. De ce fait, les montants détaillés ci-après excluent les données relatives à Vélizy-Villacoublay. L'impact financier sur l'exercice 2014 a été neutralisé via l'adoption des attributions de compensations définitives pour 2014, comprenant un dispositif de réversibilité tant pour la Ville que pour GPSO.

En 2014, les dépenses budgétaires s'élèvent à près de 366 M€ et les recettes à 399 M€. Après la prise en compte des besoins de financement et des « restes à réaliser », le résultat net de Grand Paris Seine Ouest est d'environ 2 M€.

## Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses de la Communauté d'agglomération se répartissent entre le fonctionnement et l'investissement.

Les dépenses de fonctionnement correspondent en grande partie à la politique de solidarité menée par Grand Paris Seine Ouest (compensations, fonds de concours, dotation de solidarité). L'une des parts les plus importantes de la solidarité interne, l'enveloppe de Dotation de solidarité communautaire à l'attention des 8 villes, s'est élevée en 2014 à 23,4 M€. Comme les années précédentes, GPSO a contribué aux deux mécanismes de péréquation externes que sont le Fonds national de garantie individuelle de ressources et le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, qui a continué sa montée en puissance sur l'exercice 2014. Au total, plus de 142 M€ ont été reversés en 2014, soit 50% du budget de fonctionnement (contre 49% en 2013).

Les services directs aux habitants constituent les autres postes de dépenses de fonctionnement, notamment 23% pour la collecte et le traitement des ordures ménagères, 19% pour la culture et le sport et 14% pour la propreté urbaine.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 82,2 M€ et concernent tout particulièrement le stationnement (31%) avec l'acquisition de deux parkings à Boulogne-Billancourt, ainsi que la voirie et les espaces verts (21%) avec la finalisation d'importants travaux d'aménagement sur les territoires de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux, initiés en 2013 et financés en partie par fonds de concours des deux villes. La culture et le sport représentent 22% des dépenses d'investissement en raison de la construction du conservatoire de Vanves et du réaménagement du complexe sportif Marcel Bec à Meudon.

## Recettes de fonctionnement et d'investissement

Les recettes de la Communauté d'agglomération se divisent en recettes de fonctionnement : 316,3 M€ en 2014, fruits de la fiscalité directe et indirecte, des dotations de l'État et de recettes diverses ; et recettes d'investissement : 81,9 M€ comprenant les emprunts et la gestion de la trésorerie, les subventions, les dotations reçues ainsi que diverses recettes.

La structure des recettes de fonctionnement est stable depuis plusieurs exercices. Malgré sa diminution, la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises reste la principale ressource fiscale de GPSO (25%), devant la Taxe d'habitation (17%) et la Cotisation foncière des entreprises (17%), soit un montant global de 185 M€. Les dotations et allocations compensatrices de l'État ont représenté 62 M€ (20%). Enfin, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) – 12% des recettes de fonctionnement, soit 37,6 M€ – a été harmonisé entre les 7 villes historiques de GPSO pour atteindre le taux unique de 4,47% en 2014. A noter : le taux de TEOM pour Marnes-la-Coquette est en cours d'harmonisation.



## Budget d'assainissement

Les recettes réelles d'exploitation représentent un peu plus de 3,6 M€ et sont composées à 83,3% par les Redevances d'assainissement payées par l'usager du service de l'eau, soit environ 3 M€. Les Participations pour raccordement à l'égout et Participations pour le financement de l'assainissement collectif constituent le second poste des recettes (plus de 183 000 €).

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2014 représentent 7,8 M€, dont 4,3 M€ de dépenses d'équipement. Enfin, les recettes d'investissement représentent 10 M€ en 2014, correspondant notamment aux avances versées par l'Agence de l'eau, à l'emprunt d'équilibre (4,3 M€), à la gestion de la trésorerie (2,5 M€), au FCTVA (1 M€) et aux subventions (680 000 €).

## 2 budgets primitifs (principal et annexe), 2 comptes administratifs, 3 décisions modificatives

### BUDGET PRINCIPAL

- 399 M€ de recettes
- 366 M€ de dépenses
  - Fonctionnement* : 284 M€
  - 142 M€ reversés au titre de la solidarité interne et externe, soit 50%
  - 141 M€ pour les services aux habitants
  - Investissement* : 82,2 M€
  - 7 600 bons de commande visés
  - 12 200 factures enregistrées, 15 500 mandats et 1 900 titres de recettes émis

# Direction de l'évaluation et de la qualité

## Bilan 2014 de l'accueil et du Numéro Vert

Grand Paris Seine Ouest met les bouchées doubles pour être à l'écoute des riverains et usagers du territoire avec une qualité de service offerte aux habitants en constante progression.

Avec plus de 29 000 appels reçus en 2014, les téléconseillers du **0 800 10 10 21** (appel gratuit) répondent chaque jour au besoin d'information des appelants et relayent leurs demandes avec discernement et réactivité auprès des services de la Communauté d'agglomération. Le taux de prise en charge des appels reçus sur le Numéro Vert a progressé de près de 4 points en un an, pour s'établir à presque 97% des appels reçus. Qu'il s'agisse de la collecte des déchets, de la propreté de l'espace public ou encore de l'entretien de la voirie, les sollicitations les plus nombreuses se concentrent traditionnellement sur les services de proximité. Elles concernent ensuite les demandes d'information et d'inscription aux activités proposées par la Maison de la nature, aux transports scolaires, aux permanences de l'Espace Info Énergie et aux activités sportives et culturelles.

**L'accueil physique** de GPSO est également central. En 2014, les agents chargés de l'accueil ont répondu à 33 853 appels ou demandes des riverains, partenaires institutionnels et agents de GPSO.

## Le conseil de gestion

La Direction de l'évaluation et de la qualité analyse l'activité de GPSO et accompagne l'ensemble des directions et services opérationnels en vue de mesures d'optimisation du service.

Elle assure également le contrôle de gestion auprès des entités satellites de GPSO, et des associations qui bénéficient de concours financiers de la part de la Communauté d'agglomération (17 en 2014).

Grâce à cette démarche d'amélioration continue, en 2014, la consommation de carburant et le coût des consommations téléphoniques fixes et mobiles ont été réduits respectivement de 12,4% de 7,1%.

### Numéro vert 0800 10 10 21

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h30
- 29 015 appels reçus en 2014
- 97% des appels reçus pris en charge
- Baisse de 60% du nombre de réclamations entre 2013 et 2014



2, rue de Paris, Meudon



Nouveau siège, 9, route de Vaugirard, Meudon

# Services généraux

## Déménagement du siège de GPSO

En juillet 2015, le siège de Grand Paris Seine Ouest a déménagé au 9, route de Vaugirard à Meudon.

Les services généraux ont déménagé :

- 85 postes
- 5 palettes de 1 300 cartons
- 11 photocopieurs
- 2 distributeurs de boissons et snacks
- 58 armoires et armoires transférées aux locaux d'archives

La direction des systèmes d'information a déménagé (débranché et re-câblé) :

- 85 postes informatiques et 85 postes téléphoniques
- 20 ordinateurs portables
- 40 ordinateurs fixes en stock et 20 écrans
- 1 autocommutateur qui gère la téléphonie fixe des 400 téléphones de GPSO

Préparé en amont avec Orange, ce déménagement a engendré une reconfiguration du réseau téléphonique (TOIP) pour tous les sites de GPSO.

# Direction de l'administration générale



## Service des Assemblées

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars 2014, au cours desquelles les conseillers communautaires étaient élus pour la première fois au suffrage universel direct par un système de fléchage des listes, le service des Assemblées a procédé à l'installation du nouveau Conseil de communauté, composé de 91 conseillers communautaires.



## Les Conseils de communauté des 9 et 30 avril 2014 ont notamment porté sur :

- Élection du Président de la Communauté d'agglomération
- Détermination du nombre de vice-présidents et de la composition du bureau de la Communauté d'agglomération
- Élection des 8 vice-présidents de GPSO
- Délégations du Conseil de communauté au Président
- Délégations du Conseil de communauté au Bureau
- Désignation des représentants de GPSO au sein des syndicats et organismes extérieurs

## Pôle administration générale et affaires juridiques

### Conseil et veille juridiques

Eclairer les élus et les services dans leurs projets et leurs actions quotidiennes constitue la mission principale du service Affaires juridiques et patrimoine de GPSO.

La plupart des dossiers traités en 2014 a concerné les questions liées aux déchets, la voirie, l'assainissement et la fonction publique territoriale.

Les questions d'assurance et de responsabilité sont également gérées par le service. En 2014, plus de 215 dossiers d'assurance ont été ouverts.

Le service a été partie prenante dans une trentaine de référés préventifs dans le cadre de projets d'urbanisme ou en amont de travaux de voirie, éclairage, assainissement... Il s'agit de veiller à la défense des intérêts de la Communauté d'agglomération, donc des contribuables.

Le pôle assure également la gestion du patrimoine de GPSO et administre les propriétés et locations communautaires. À ce titre, il a poursuivi le projet de démolition des bâtiments du 92, rue d'Aguesseau à Boulogne-Billancourt dans le cadre d'un projet de nouvelle voie et engagé une démarche d'optimisation financière de son patrimoine.

## Pôle flux d'information

Le service flux d'information assure les navettes du courrier communautaire interne et externe. Le logiciel courrier garantit une gestion rapide de sa diffusion, un point crucial puisque lors de leurs tournées les appariteurs parcourent plus de 21 000 km par an.

## Chiffres clés

### PÔLE SERVICE DES ASSEMBLÉES

- 623 actes administratifs

### PÔLE AFFAIRES JURIDIQUES

- 215 dossiers d'assurance suivis
- 30 procédures de référé suivies

### PÔLE FLUX D'INFORMATION ET LOGISTIQUE

- + de 18 434 courriers enregistrés

# Commande publique

La Direction de la commande publique garantit la sécurité juridique de la commande publique, conseille les élus, accompagne les services dans la définition des besoins et en cas de difficulté d'exécution des marchés, gère la passation des marchés publics ou contrats de délégations de service public et notifie les marchés. Elle assure également une veille juridique permanente.

## 4 commissions pour la commande publique

1. La Commission de délégation de service public (CDSP) analyse les offres, oriente les négociations et rend un avis sur les avenants éventuels.

2. La Commission d'appel d'offres (CAO) se prononce sur les marchés supérieurs à 207 000 € HT (fournitures et services) et 5 186 000 € HT (travaux), juge les offres et retient la plus avantageuse économiquement.

3. La Commission de la commande publique (CCP) se prononce sur les marchés compris entre 90 000 € HT et 207 000 € HT (fournitures et services) et 5 186 000 € HT (travaux) et rend un avis sur les offres.

4. Le jury de concours évalue et classe les prestations des candidats à un concours de maîtrise d'œuvre ou un marché de maîtrise d'œuvre de plus de 207 000 € HT.

## Les marchés publics en 2014

### GPSO

- 199 marchés publics
- 23 Commissions réunies
  - 9 CAO
  - 10 CCP
  - 2 CDSP
  - 2 CCSP

### Issy-les-Moulineaux

- 276 marchés publics
- 38 commissions réunies

### Chaville

- 29 marchés publics
- 10 commissions réunies

# Direction générale des services techniques

## Direction administrative des services techniques

La Direction administrative des services techniques (DAST) a pour mission principale la gestion administrative et financière de l'ensemble des services techniques. Dans le cadre de la réorganisation de la Direction générale des services techniques, la DAST a intégré une partie du service administratif de la Direction des parcs et jardins et assiste les nouvelles Direction des études et de la programmation et Direction des grands travaux.

## En 2014

- + de 5 000 engagements comptables
- + de 6 000 factures
- près de 3 800 courriers répartis

## Direction des études et de la programmation

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 2014, la Direction des études et de la programmation est en charge de la réalisation et de la mise à jour des schémas directeurs, et du renouvellement des marchés complexes. En 2014, elle a réalisé les diagnostics de la voirie et des ouvrages (ponts), le lancement du renouvellement de la DSP assainissement, les tarifs de stationnement 2015, le plan pluriannuel d'investissement voirie 2015, la réception de la collecte pneumatique sur les Bords de Seine à Issy-les-Moulineaux en tranche ferme et la remise des 1<sup>ers</sup> labels éco-défis des artisans commerçants.





**Rédaction et conception-réalisation**

Direction de la communication GPSO

**Crédit photos**

A. De Baudus, F. Berthet, C. Helsly, P. Guignard,  
Maison de la Nature, le Cube, GPSO, Fotolia,  
Villes de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux,  
Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray,  
A. Gervais ([www.alticlic.fr](http://www.alticlic.fr)), SAEM Val de Seine Aménagement

**Impression**

Willaume Egret

**Certifiée Imprim'Vert, document imprimé  
sur du papier 100% recyclé**



9, route de Vaugirard / CS 90 008 / 92197 Meudon cedex  
01 46 29 55 00 / [www.agglo-gpso.fr](http://www.agglo-gpso.fr)